

Le magazine  
de l'Ordre des psychologues du Québec

# PSYCHOLOGIE

## Québec

Volume 23 • Numéro 4 • Juillet 2006

Réalité virtuelle  
et psychothérapie

Jeunes  
autochtones  
en milieu urbain

Membres  
du Bureau  
2006-2007

À l'intérieur

**FICHE DÉONTOLOGIQUE**

DÉCISIONS EN MATIÈRE DISCIPLINAIRE  
POUR L'ANNÉE 2005-2006 ET NATURE  
DES CONCILIATIONS RÉALISÉES





# Séminaires de perfectionnement clinique

2006-2007

## ■ L'ÉVALUATION DES TROUBLES MENTAUX DANS LE PROCESSUS THÉRAPEUTIQUE

**L'intégration de la réflexion diagnostique au processus thérapeutique.  
L'analyse structurale de la personnalité.**

À Montréal, les 2 et 3 février 2007, avec Line Girard, M.Ps.

## ■ LA GESTALT ET LES SYSTÈMES INTIMES

**La dimension systémique de la situation clinique.  
Le milieu comme soutien ou obstacle au changement.**

À Montréal, les 10, 11 et 12 novembre 2006, avec Janine Corbeil, L.Ps.

## ■ LE CONCEPT D'AMOUR EN PSYCHOTHÉRAPIE

**La dimension affective de la relation thérapeutique.  
L'intimité et la co-construction du sens de l'expérience.**

À Montréal, les 9 et 10 décembre 2006, avec Sylvie Dunn, T.S.

## ■ LA RELATION D'OBJET EN PSYCHOTHÉRAPIE

**La relation d'objet dans la pathogenèse des troubles de la personnalité.  
Les corrélats neurodynamiques de la relation d'objet.**

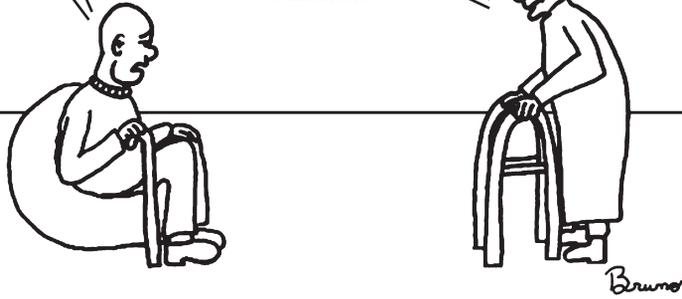
À Montréal, un vendredi par mois de septembre 2006 à juin 2007, avec Gilles Delisle, Ph.D.

**Documentation complète disponible au secrétariat du CIG (514) 481-4134.  
[administration@cigestalt.com](mailto:administration@cigestalt.com)**

Dans mon temps,  
on ne recherchait  
pas les données  
probantes avec le  
questionnaire  
C5346.07.bis.07.A3.  
On faisait des  
entrevues cliniques...

### Le « chez-nous » des psychologues

C'est vrai. C'est à la même époque  
que les prêtres, les pères et les frères  
enseignaient la thérapie conjugale  
et sexuelle...



## SOMMAIRE

VOLUME 23 • NUMÉRO 4 • JUILLET 2006

- 5** **Éditorial**  
Bonnes vacances
- 6** **Membres du Bureau 2006-2007**
- 7** **Chronique du secrétariat général**  
Compte rendu des réunions du Bureau
- 9** **Chronique juridique**  
Février, le mois de la consultation...
- 10** **Chronique développement de la pratique**  
L'heure des bilans pour l'année 2005-2006
- 12** **Invitation au Congrès de l'Ordre 2006**
- 14** **La réalité virtuelle, un outil novateur en psychothérapie**
- 18** **Portrait des jeunes autochtones en milieu urbain**
- 22** **Hommage à Janine Cressaty**
- 23** Nouveaux membres • Avis de radiation • Colloque, congrès & ateliers •  
En bref • Vient de paraître • Petites annonces
- 30** **La recherche le dit...**



Ce magazine est imprimé sur un papier certifié Éco-Logo, blanchi sans chlore, contenant 100 % de fibres recyclées post-consommation, sans acide et fabriqué à partir de biogaz récupérés.

*Psychologie Québec est publié six fois par année à l'intention des membres de l'Ordre des psychologues du Québec. Les articles signés sont publiés sous la responsabilité de leurs auteurs. L'acceptation et la publication d'annonces publicitaires n'impliquent pas l'approbation ou l'entérinement des services annoncés. La reproduction des textes est autorisée avec mention de la source.*

Dépôt légal  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada  
ISSN 0824-1724

Envoi en Poste publication  
# de convention 40065731

Rédactrice en chef : Diane Côté  
Comité de rédaction : Rose-Marie Charest,  
Marie Galarneau, Francesca Sicuro, Lucille Doiron  
Rédaction : Annie-Michèle Carrière

Publicité : David St-Cyr  
Tél. (514) 738-1881 ou 1 800 363-2644, p. 231  
Télécopie : (514) 738-8838  
Courriel : psyquebec@ordrepsy.qc.ca

Réalisation graphique : Mardigrafe

Abonnement :  
membres OPQ – gratuit  
non-membres – 39,99 \$ / 6 numéros (taxes incluses)  
étudiants – 24,99 \$ / 6 numéros (taxes incluses)

Ordre des psychologues du Québec  
1100, avenue Beaumont, bureau 510  
Mont-Royal (Québec) H3P 3H5  
www.ordrepsy.qc.ca

PSYCHOLOGIE QUÉBEC – Dates de tombée  
Septembre 2006 : 1<sup>er</sup> août 2006  
Novembre 2006 : 2 octobre 2006

# DALE-PARIZEAU LM VOUS ÉCOUTE, VOUS COMPREND, ET VOUS GUIDE.

## PROGRAMME D'ASSURANCE COLLECTIVE POUR LES MEMBRES DE L'OPQ

Chez Dale-Parizeau LM, nous comprenons vos besoins. En tant que membres de l'Ordre des psychologues du Québec, vos employés et vous avez accès à l'un des régimes d'assurance de personnes les plus complets jamais offerts. Vous pouvez choisir parmi les protections suivantes:

ASSURANCE VIE ADHÉRENT ET CONJOINT • ASSURANCE VOYAGE  
ASSURANCE SALAIRE LONGUE DURÉE • ASSURANCE MÉDICAMENTS  
ASSURANCE MALADIES REDOUTÉES • ASSURANCE SOINS DENTAIRES  
ASSURANCE ACCIDENTS/MALADIE • ASSURANCE FRAIS GÉNÉRAUX

---

COMPOSEZ SANS FRAIS LE **1 877 807-3756**  
IL NOUS FERA PLAISIR DE VOUS CONSEILLER

---

GATINEAU JONQUIÈRE MONTRÉAL QUÉBEC SHERBROOKE



Cabinet de services financiers

# Bonnes vacances



Par  
**Rose-Marie Charest**  
*M.A., PRÉSIDENTE*

L'ANNÉE de travail qui s'achève a été intense mais riche. Et la prochaine le sera tout autant. C'est dans cette atmosphère de défis importants à relever et de grandes aspirations pour notre profession que j'amorce mon quatrième mandat à la présidence de l'Ordre. Inutile de dire que j'en suis heureuse. J'ai la ferme conviction que nous traversons des étapes majeures qui nous permettront de mieux servir le public québécois, tant dans la diversité et la qualité des services que nous pourrons lui offrir que dans l'accessibilité à ces services. Quel privilège de pouvoir participer à ce vaste projet !

J'entends faire tout ce qui est en mon pouvoir pour que les recommandations formulées dans le rapport Trudeau prennent forme de loi et de règlement dans les délais prévus, soit d'ici la fin de l'automne. Le respect d'un échéancier serré constitue un important facteur de réussite dans une démarche impliquant de multiples acteurs. Nous sommes très nombreux à le reconnaître. Et nous serons nombreux à interpeller le gouvernement si des délais indus survenaient dans le processus législatif.

Une fois la loi modifiée et le règlement adopté, tout ne sera pas pour autant terminé. Les étapes de la mise en œuvre seront tout aussi exigeantes. En effet, un énorme travail de coordination restera à faire, d'abord entre les ordres concernés, puis sur le terrain. Je vous assure de la pleine collaboration de l'Ordre à chacune de ces étapes, et ce, dans l'esprit qui nous a guidés depuis le début de la démarche : la reconnaissance des compétences de chacun pour qu'une réelle interdisciplinarité permette d'optimiser les services rendus à la population.

Les vacances servent non seulement à refaire nos forces, mais à réfléchir à ce que la dernière année nous a apporté et à ce qu'on espère réaliser au cours de la prochaine. Je vous souhaite repos, plaisir, satisfaction du travail accompli et surtout, beaucoup de projets personnels et professionnels.

Permettez-moi de remercier et de souhaiter en votre nom d'excellentes vacances au personnel de la permanence de l'Ordre, qui a travaillé de façon intense aux réalisations de la dernière année et sur lequel je sais que nous pourrons compter pour nous aider à accomplir de grands projets.

Bon été à tous !

Vos commentaires sur cet éditorial sont les bienvenus à : [presidence@ordrepsy.qc.ca](mailto:presidence@ordrepsy.qc.ca)

# Membres du Bureau 2006-2007

Le 2 juin dernier, journée où les administrateurs se réunissaient pour une réunion du Bureau de l'Ordre, un photographe a profité de l'occasion pour saisir quelques clichés. Les 20 administrateurs et administratrices participaient à leur première réunion suivant les élections au Bureau. Chacun des élus représente une région du Québec et ce sont ces gens qui prendront les décisions sur les orientations et la gestion des affaires de l'Ordre pour l'année 2006-2007. Quelques personnes manquaient à l'appel : M<sup>me</sup> Suzanne Déry, de la région de Québec/Chaudière-Appalaches; M<sup>me</sup> Marie Papineau, de l'Estrie; M. Pierre Brulé, de la Montérégie; en plus de deux administrateurs nommés par l'Office des professions du Québec, M<sup>me</sup> Susanne Gendron et M. Maurice Morand.



Le Comité administratif (CA) pour l'année 2006-2007 est composé de trois psychologues : M. Luc Granger, M<sup>me</sup> Yvette Palardy et M<sup>me</sup> Marie-Josée Lemieux. Un membre nommé par l'Office des professions, M. Maurice Morand, y siège aussi mais ne figure pas sur cette photo. Le CA est chapeauté par la présidente de l'Ordre, M<sup>me</sup> Rose-Marie Charest, située au centre de la photo.



Un premier groupe d'administrateurs et d'administratrices de la région de Montréal s'est prêté à la séance de photo. De gauche à droite : M<sup>me</sup> Francesca Sicuro, M. Luc Granger, M<sup>me</sup> Suzanne Lalonde, nommée par l'Office des professions, M<sup>me</sup> Marie-Josée Lemieux, M. Nicolas Chevrier, M. Martin Drapeau et M<sup>me</sup> Alessandra Schiavetto.



Suivent les administrateurs régionaux en débutant par M. Pierre Bélanger, administrateur de la région Bas-St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord, M<sup>me</sup> Yvette Palardy, représentante de la région des Laurentides/Lanaudière, M. Claude Daoust, administrateur de la région de l'Outaouais/Abitibi-Témiscamingue/Nord-du-Québec, puis M. Réjean Simard, représentant du Saguenay/Lac-Saint-Jean.



Le second groupe d'administrateurs et d'administratrices de la région de Montréal est composé de : M<sup>me</sup> Linda Gold-Greenberg, M<sup>me</sup> Liliana Cané, M<sup>me</sup> Catherine P. Mulcair, M. Paul C. Veilleux ainsi que M. Normand Bernier, nommé par l'Office des professions.



De gauche à droite : M. André Pellerin, représentant de la Mauricie/Centre-du-Québec, suivi de MM. Guy Lafond et Janel Gauthier, administrateurs de la région Québec/Chaudière-Appalaches.

# Compte rendu des réunions

## Bureau du 21 avril 2006



Par  
**Stéphane Beaulieu**  
M. SC., SECRÉTAIRE GÉNÉRAL  
stephanebeaulieu@ordrepsy.qc.ca

### Rapport Trudeau

Les membres du Bureau ont adressé leurs commentaires à l'Office des professions du Québec dans le cadre de la consultation sur le « Rapport du Comité d'experts sur la modernisation de la pratique professionnelle en santé mentale et en relations humaines ».

### Code des professions

Le Bureau a entériné les recommandations du Comité de législation du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) à l'égard des modifications proposées au Code des professions par le gouvernement du Québec.

### Prix de l'Ordre

Le Comité des prix a formulé ses recommandations, qui ont été entérinées par le Bureau. Les noms des récipiendaires des prix de l'Ordre seront dévoilés lors d'une cérémonie prévue à cet effet le jeudi 2 novembre 2006.

### Budget

M<sup>me</sup> Suzanne Malette, directrice des services administratifs, a présenté les prévisions

budgétaires pour l'exercice financier 2006-2007. Après étude, les membres du Bureau ont adopté les prévisions.

### Lignes directrices

Le Bureau a étudié et adopté le document intitulé « Lignes directrices pour l'évaluation d'un enfant en vue d'une demande de dérogation à l'âge d'admission à l'école ».

### Nomination

Le Bureau a procédé au renouvellement, pour une durée d'un an, des mandats des inspecteurs/enquêteurs de l'inspection professionnelle :

#### RÉGION 1 – Bas-Saint-Laurent

Luc Grenier ■ Gille Morel

#### RÉGION 2 – Saguenay/Lac-Saint-Jean

André Bédard

#### RÉGION 3 – Québec

Daniel Auger-Descarreaux  
Louise Baril ■ Danièle Cartier  
Jean Decoster ■ Liliane Maheux  
Hélène C. Richard ■ Marcel G. Tremblay

#### RÉGION 4 – Mauricie

Claude Gervais ■ Jean Lortie  
Jocelyn Villemure

#### RÉGION 5 – Estrie

Solange De Garie (membre du Comité d'inspection professionnelle)  
Yvon Ginchereau

#### RÉGION 6 – Montréal

Michelle Arcand ■ Francine Castilloux  
Marie-Françoise Côté ■ Gislaïne Desmarais  
Michel Dyotte ■ Marcelle Farahian  
(membre du Comité d'inspection professionnelle) ■ Andrée Faucher  
Louise Grenier ■ Nathan Kuperstok  
Robert Loveless ■ Chantal Richer  
Marie Salib

#### RÉGION 7 – Outaouais

Michel Roy (président du Comité d'inspection professionnelle)

#### RÉGION 11 – Gaspésie/ Îles-de-la-Madeleine

Régis Gagnon

#### RÉGION 13 – Laval

Hans Fleury

#### RÉGION 14 – Lanaudière

Michel Hivon

#### RÉGION 15 – Laurentides

Dominique Malenfant  
(membre du Comité d'inspection professionnelle)

#### RÉGION 16 – Montérégie

Bernard Beaudry ■ Rosaire Daigneault

#### RÉGION 17 – Centre-du-Québec

Charles Châteauneuf ■ Richard Soucy

## Bureau du 2 juin 2006

### Règlement d'équivalence

Le Bureau a recommandé, pour consultation, à l'Office des professions le nouveau « Règlement d'équivalence de diplôme et de formation ».

### Comité de la formation

Le Bureau a adopté la plus récente version du « Manuel d'agrément des programmes universitaires en psychologie ».

### États financiers

Le Bureau a reçu les états financiers vérifiés pour l'exercice 2005-2006. Ceux-ci seront présentés aux membres de l'Ordre à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle le 8 septembre 2006.

### Radiation

Le Bureau a autorisé le secrétaire général à procéder à la radiation des membres qui n'avaient pas régularisé, au 2 juin 2006, leur inscription au Tableau des membres.

### Inspection professionnelle

Le Bureau a entériné la programmation annuelle de l'inspection professionnelle. Le Bureau a aussi entériné le renouvellement du mandat de M<sup>me</sup> Dominique Malenfant et a procédé à la nomination de M. Hans Fleury à titre de membres du Comité d'inspection professionnelle (CIP) pour une durée de 3 ans.

### Comité administratif

Conformément à la réglementation en vigueur, les membres du Bureau ont procédé à l'élection du XXXI<sup>e</sup> Comité administratif de l'Ordre pour l'exercice financier 2006-2007. Les membres du Bureau et du Comité administratif sont présentés dans la page ci-contre.

### Calendrier des réunions du Bureau

Les membres du Bureau se réuniront aux dates suivantes au cours de l'exercice à venir : 8 septembre 2006, 1<sup>er</sup> décembre 2006, 16 février 2007, 20 avril 2007.



Des formations  
de qualité dans plus d'une  
centaine d'établissements  
de santé et d'organismes  
communautaires,  
depuis 1996

**Documentation disponible  
en ligne ou sur demande.**

**Institut Victoria**

1440, rue Sainte-Catherine O., bur. 716  
Montréal, Québec  
H3G 1R8

Téléphone : 514.954.1848  
Télécopieur : 514.954.1849  
info@institut-victoria.ca

**VISITEZ NOTRE SITE WEB !**

## ► PERFECTIONNEMENT DE 3 JOURS LES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ : INTRODUCTION À L'INTERVENTION

- Compréhension psychologique du trouble de la personnalité.
- Pièges relationnels et utilisation thérapeutique du contre-transfert.
- Techniques d'intervention et objectifs réalistes.
- Présentation de cas et de vignettes des participants.

**Montréal** 375.00 \$ (taxes incluses)

Groupe A, les 6 et 20 octobre et le 10 novembre 2006; Groupe B, le 26 janvier et les 2 et 9 février 2007; Groupe C, les 21 et 28 mars et le 11 avril 2007.

Régions 445.00 \$ (taxes incluses)

**Trois-Rivières**, le 23 février et les 2 et 23 mars 2007. **Gatineau**, les 26, 27 et 28 avril 2007.

**Québec**, les 8, 15 et 29 mai 2007

## ► PROGRAMME DE FORMATION DE 3 ANS LA PSYCHOTHÉRAPIE DES TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

**Montréal** groupe 2003/2006 et 2005/2008 en cours (complets). Prochain groupe débutant en septembre 2006. **Québec** groupe 2004/2007 en cours (complet). Prochain groupe débutant en septembre 2006. **Sherbrooke** nouveau groupe débutant en septembre 2007.

## ► FORMATION ET SUPERVISION SUR MESURE POUR LES INSTITUTIONS ET LES REGROUPEMENTS D'INDIVIDUS

## ► ATELIERS D'UNE JOURNÉE

CONTRE-TRANSFERT ET TROUBLES DE LA PERSONNALITÉ

**Montréal** le 17 novembre 2006; le 20 avril 2007. **Québec** le 9 février 2007.  
150.00 \$ (taxes incluses)

ATELIERS THÉMATIQUES D'APPROFONDISSEMENT

Horaires : 9h-12h et 13h-16h, tous les jours

- Structure borderline, le 2 mars 2007
- Structure schizoïde, le 23 mars 2007.
- Structure narcissique, le 4 mai 2007.

**Montréal** 150.00 \$ (taxes incluses)

**Toutes nos formations sont agréées par Emploi-Québec**

# Février, le mois de la consultation...



Par  
**M<sup>me</sup> Édith  
Lorquet**  
CONSEILLÈRE JURIDIQUE  
ET AUX AFFAIRES EXTERNES  
elorquet@ordrepsy.qc.ca

## Projet de loi n° 14 : Loi modifiant le Code des professions concernant la délivrance de permis

En février 2006, l'Office des professions a consulté les ordres professionnels sur un projet de modifications législatives devenu aujourd'hui le projet de loi n° 14. Ces modifications, parrainées par la ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, M<sup>me</sup> Lise Thériault, et le ministre responsable de l'application des lois professionnelles, M. Yvon Marcoux, visent à faciliter l'intégration professionnelle des personnes compétentes formées à l'étranger. Ce projet de loi permettra notamment aux ordres professionnels d'avoir plus de souplesse quant à la délivrance de nouveaux permis ou de certificats de spécialistes aux personnes pratiquant déjà leur profession à l'étranger et qui satisfont aux conditions prévues par les règlements de l'Ordre contrôlant l'exercice de cette profession. Trois types de permis sont prévus : les permis restrictifs temporaires, les permis restrictifs permanents, appelés « permis spéciaux » et les permis sur présentation d'un permis pour les professionnels membres d'un autre ordre professionnel à l'extérieur du Québec, appelés « permis sur permis ».

Le permis restrictif temporaire pourra être délivré à un candidat à l'exercice de la profession habilité à pratiquer hors du Québec qui, par exemple, après examen de sa demande d'équivalence n'aurait que quelques cours à compléter. Le Bureau déterminera parmi les activités qu'exercent les membres de l'Ordre celles qui pourront être exercées par le titulaire de ce permis ainsi que les conditions suivant lesquelles il peut les exercer. Ce permis sera valable pour un an et pourra être renouvelé.

Le permis restrictif permanent, appelé permis spécial, permettra à un professionnel

qui exerçait sa profession dans son pays d'exercer certaines activités identifiées, par exemple exclusivement la chirurgie de la hanche, selon des conditions préétablies par règlement. Ce professionnel se verra alors attribuer un titre qui le distinguera de ceux qui peuvent exercer l'ensemble des activités prévues dans leur champ d'exercice.

Il sera également possible de reconnaître par règlement qu'un permis émis hors du Québec puisse donner accès à l'Ordre. C'est un règlement de l'Ordre qui identifiera les permis visés et qui énoncera les conditions de délivrance. La délivrance d'un permis sur présentation d'un autre permis évitera à son titulaire d'avoir à passer par le processus des équivalences, ce qui accélèrera le traitement de sa demande.

C'est par le biais du Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ), qui regroupe les 45 ordres professionnels de la province, que les ordres ont fait connaître leurs commentaires à l'Office des professions. Ce projet de loi a été déposé à l'Assemblée nationale le 10 mai dernier et devrait être adopté avant la fin de la présente session parlementaire.

## Document de consultation de l'Office des professions portant sur des modifications au Code des professions

À la demande du ministre responsable de l'application des lois professionnelles, l'Office des professions, toujours en février dernier, a consulté les ordres professionnels sur un document qui propose d'importantes modifications au Code des professions. Ce document donne suite aux rapports de mai 2002 des groupes de travail n° 1 et 2 constitués dans le cadre du plan d'action ministériel visant la mise à niveau du système professionnel. Les modifications proposées veulent alléger les processus administratifs et réglementaires et améliorer les mécanismes de contrôle comme l'inspection professionnelle et la discipline.

Comme ce volumineux document de consultation (plus de 200 pages) n'a été reçu par les ordres que le 13 février 2006 et puisque l'Office des professions souhaitait

obtenir l'avis de ces derniers avant la fin du mois de mars, les ordres ont décidé de mettre en commun leurs efforts et de travailler ensemble pour obtenir un consensus quant aux commentaires à transmettre à l'Office. Mission accomplie, les ordres y sont parvenus.

Les travaux ont été faits au sein du CIQ. Différents intervenants de la première ligne ont été mis à contribution tels que le forum des syndicats, des secrétaires de comité de discipline, de l'inspection professionnelle et des directions générales. Les commentaires de ces groupes ont été analysés par le comité de législation du CIQ, constitué d'une douzaine de gestionnaires et de juristes de différents ordres, dont la juriste de l'Ordre des psychologues. Afin de maximiser la réflexion, le comité de législation a convié à ses travaux d'autres juristes, parmi lesquels ceux de l'Office des professions et d'ex-membres des groupes de travail 1 et 2. Le comité administratif du CIQ a étudié les recommandations du comité de législation et préparé un projet d'avis qui a été présenté aux représentants des 45 ordres professionnels en avril dernier. Cet avis a également été présenté au Bureau de l'Ordre des psychologues, qui l'a adopté sans modifications. Un projet de loi devrait être présenté dès l'automne prochain.

## Des nouvelles du Code de déontologie

Rappelons que le Code de déontologie des psychologues a été adopté par le Bureau en septembre 2005 à la suite de la consultation tenue auprès des membres au cours de l'été précédent. Après son adoption et conformément au Code des professions, le Code de déontologie a été transmis à l'Office des professions pour publication dans la *Gazette officielle du Québec*. En février 2006, après analyse des commentaires reçus dans le cadre de cette publication, l'Office l'a adopté tel que soumis par l'Ordre. L'Office devrait transmettre sous peu ses recommandations au gouvernement du Québec, qui pourra approuver le Code de déontologie avec ou sans modifications.

# L'heure des bilans pour l'année 2005-2006



Par  
**Pierre  
 Desjardins, M. Ps.**  
 DIRECTEUR DE LA QUALITÉ ET  
 DU DÉVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE  
 pdesjardins@ordrepsy.qc.ca

## Du côté de la formation continue

Le Comité de la formation continue (CFC) était composé en 2005-2006 de Élise Poudrette, présidente, Ginette Hébert, Diane Marcoux, Catherine Samson et Paul C. Veilleux, tous psychologues. En 2005-2006, ce Comité s'est employé à :

- identifier les besoins des membres pour assurer le maintien et le développement de leurs compétences;
- proposer des activités de formation continue pour répondre à ces besoins;
- soutenir l'organisation d'événements comme l'Assemblée générale annuelle ou le Congrès, dans les limites du mandat du CFC;
- soutenir les administrateurs dans l'organisation d'activités de formation continue.

Les activités de formation continue qui ont été offertes aux membres sont les suivantes :

- déontologie et professionnalisme (en collaboration avec le secrétariat général);
- le stress post-traumatique (en collaboration avec la direction des communications);

- la dangerosité suicidaire (en collaboration avec la direction des communications);
- l'intervention dans les médias (en collaboration avec la direction des communications).

En ce qui concerne les activités à venir, certaines d'entre elles seront offertes une première fois dans le cadre du Congrès 2006. Il y aura :

- l'expertise en matière de garde d'enfants et des droits d'accès (publication de lignes directrices en février 2006);
- le diagnostic psychologique, clientèle adulte (DSM-IV);
- le diagnostic psychologique, clientèle enfant et adolescent (DSM-IV);
- l'évaluation de la déficience intellectuelle (publication de lignes directrices prévue pour le début de l'automne);
- la psychopharmacologie et la pratique des psychologues.

Pour plus d'information sur ces activités, vous êtes invités à prendre connaissance du programme du Congrès joint à cette publication de *Psychologie Québec*.

D'autres activités sont également prévues, soit :

- pour l'automne 2006, la mise à jour déontologique qui fera suite à l'entrée en vigueur du nouveau Code de déontologie;

- pour le début de 2007, l'évaluation dans le cadre d'une demande de dérogation à l'âge d'entrée à l'école (publication des lignes directrices en mai 2006);
- pour le début de 2007, l'élaboration et la rédaction des rapports psychologiques (publication du guide explicatif sur la tenue de dossier en janvier 2006).

## Du côté de l'inspection professionnelle

On ne peut parler de l'inspection professionnelle sans penser à M<sup>me</sup> Janine Cressaty qui, pendant longtemps, a été à l'Ordre des psychologues du Québec le cœur et l'âme de l'inspection. Parmi les gens qu'elle a côtoyés et que son départ a laissés sous le choc, il y a bien sûr le Comité d'inspection professionnelle (CIP), qui était composé en 2005-2006 de Michel Roy, président, Solange De Garie, Marcelle Farahian, Dominique Malenfant et Marie Salib, tous psychologues.

Le CIP, avec l'aide de ses 32 inspecteurs, a vérifié la pratique de 397 psychologues répartis en fonction du programme établi par le Bureau de l'Ordre. Ce programme visait :

- les psychologues œuvrant pour les programmes d'aide aux employés (PAE);
- les psychologues en début d'exercice;
- les psychologues ayant une expérience de plus de 15 ans et n'ayant jamais fait l'objet d'une inspection;

Ordre des psychologues du Québec

**VOUS ÊTES EN RECHERCHE D'EMPLOI ?**

**Vous avez besoin de nouveaux défis ?**

Consultez la page « Emplois » du site de l'Ordre des psychologues du Québec, dans la section « Supplément aux membres ».

[www.ordrepsy.qc.ca](http://www.ordrepsy.qc.ca)

- les psychologues qui ont fait l'objet de demandes de vérification ou d'enquête provenant d'autres instances de l'Ordre ou de l'extérieur;
- une portion aléatoire de psychologues non ciblés spécifiquement par les secteurs précités.

Cet exercice de vérification de la compétence des psychologues a permis entre autres choses de dégager que :

- la très vaste majorité des psychologues inspectés ont une pratique conforme aux exigences de la profession;
- il n'y a pas à douter de la compétence des jeunes psychologues, ce qui confirme la pertinence et la valeur de la formation qu'ils ont reçue. Par ailleurs, les jeunes psychologues ont apprécié l'accompagnement de l'inspecteur dans leur début de pratique;
- la pratique dans un contexte de PAE n'est pas simple compte tenu notamment de la présence de tiers. Il y a nécessité

de bien maîtriser les notions de conflit d'intérêts ou de rôles, celles du consentement libre et éclairé et de bien intégrer les règles liées à la confidentialité;

- en ce qui a trait à la tenue de dossiers, la conservation des données brutes, dans certains milieux du secteur public, pose quelques problèmes et il se trouve encore des dossiers parallèles, à l'encontre de ce qu'il est maintenant convenu;
- l'application du cadre de pratique ne se fait pas avec la même rigueur quand il s'agit de faire de la supervision.

Il est à noter que les inspecteurs ont formulé davantage de commentaires et de suggestions aux membres plus expérimentés, notamment en raison de façons de faire qui parfois ne tiennent pas compte de l'évolution de la pratique.

Pour l'année à venir, le programme de l'inspection professionnelle ciblera :

- les psychologues offrant des services d'évaluation psychosociale dans le cadre de l'adoption internationale;
- les psychologues œuvrant en centres de réadaptation physique privés et publics;
- les psychologues offrant des services de supervision aux psychologues ou aux futurs psychologues;
- les psychologues œuvrant en pratique privée;
- les psychologues qui font l'objet de demandes de vérification ou d'enquête provenant d'autres instances de l'Ordre ou de l'extérieur;
- les psychologues choisis au hasard parmi l'ensemble des membres de l'Ordre.

Nous tenons à remercier, en terminant, M<sup>me</sup> Hélène Richard pour sa contribution à l'inspection professionnelle. M<sup>me</sup> Richard a quitté son poste de coordonnatrice à l'inspection professionnelle le 19 mai dernier. Nous lui souhaitons bonne chance dans la réalisation de ses projets.



**POUR LES PSYCHOLOGUES**

## Programme de formation en hypnose clinique

**Acquérez les savoirs et les habiletés permettant d'utiliser l'hypnose dans votre domaine de pratique.**

Une formation de 13 jours étalée sur une période de 6 à 8 mois

- À Montréal : automne 2006
- À Québec : hiver 2007

Pour l'horaire et le programme, consultez le site [www.fc.ulaval.ca/hypnose](http://www.fc.ulaval.ca/hypnose)

*Ce programme est offert par la Direction générale de la formation continue de l'Université Laval en collaboration avec l'Institut Milton H. Erickson de Montréal.*

### Direction générale de la formation continue

**Pour plus d'information :**  
 Téléphone : 418 656-2131, poste 4703  
 1 877 785-2825, poste 4703  
 Télécopieur : 418 656-3101  
[francine.leveque@fc.ulaval.ca](mailto:francine.leveque@fc.ulaval.ca)






## Invitation aux membres à assister à l'Assemblée générale annuelle

En conformité avec le « Règlement sur les affaires du Bureau, le Comité administratif et les assemblées générales de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec », tous les membres de l'Ordre sont convoqués à l'Assemblée générale annuelle qui aura lieu le vendredi 8 septembre 2006 à compter de 12 h 30 à l'hôtel Holiday Inn situé au 420, rue Sherbrooke Ouest à Montréal.

Veuillez prendre note que le repas du midi sera offert gracieusement aux membres qui réserveront leur place à cette assemblée en contactant M<sup>me</sup> Francine Pilon par téléphone au (514) 738-1881, p. 224 ou par courriel à fpilon@ordrepsy.qc.ca.

Ceux qui désirent recevoir les documents de l'AGA avant la réunion peuvent en faire la demande auprès de M<sup>me</sup> Pilon.

Voici l'ordre du jour de cette Assemblée, tel qu'approuvé par le Bureau de l'Ordre :

1. ouverture de l'Assemblée;
2. présentation de l'ordre du jour;
3. adoption du procès-verbal de l'AGA 2005;
4. dépôt du rapport de l'élection 2006;
5. présentation du XXX<sup>e</sup> Bureau et du XXXI<sup>e</sup> Comité administratif pour l'exercice 2006-2007;
6. rapport de la présidente;
7. présentation des états financiers 2005-2006;
8. nomination des vérificateurs comptables;
9. questions et recommandations de l'Assemblée au Bureau;
10. levée de l'Assemblée.

## FORMATION « MÉDIAS »

### Pour apprivoiser le monde des médias

**Vendredi 8 septembre 2006 - 9 h à 17 h**

Tous les ans, l'Ordre propose aux membres que l'univers médiatique fascine de participer à la formation « Médias ». Une journée seulement suffit aux participants pour saisir la façon de faire des journalistes et animateurs. À l'intérieur du contenu rendu par un formateur d'expérience, Gilles Senécal, lui-même ancien journaliste, les occasions de mettre la matière en pratique abondent. Nous vous promettons une expérience riche en information et en mises en situation. Soyez des nôtres et bénéficiez du repas du midi offert gracieusement par l'Ordre dans le cadre de l'Assemblée générale annuelle. Puisque cette formation est convoitée et que les places sont limitées, nous vous conseillons de réserver votre place dès maintenant en envoyant un courriel à Annie-Michèle Carrière (amcarriere@ordrepsy.qc.ca) avant le lundi 24 juillet 2006. Veuillez noter que des places seront réservées en priorité aux membres inscrits à la banque de référence médias. Au plaisir de vous rencontrer !



## Des prix invitants

**2 novembre 2006 - 17 h à 18 h**

À la veille du début des activités du Congrès 2006, soit le jeudi 2 novembre, les membres, collègues et amis sont cordialement invités à la remise annuelle des prix de l'Ordre des psychologues du Québec. Trois distinctions seront présentées durant cette soirée : le Prix Noël-Mailloux, remis à un psychologue qui se distingue par sa contribution au développement de la psychologie, le Prix professionnel, dont le récipiendaire est reconnu comme un chef de file innovateur dans son milieu de pratique et, enfin, le Prix de la santé et du bien-être psychologique, décerné à une personne non psychologue n'étant pas liée à la psychologie et dont l'engagement permet d'améliorer la santé et le bien-être psychologique des Québécois. Cet événement est une occasion idéale de venir féliciter ses collègues, et un honneur pour les récipiendaires de rencontrer leurs confrères, membres de l'Ordre. Un cocktail, bouchées et verre de vin, termina en beauté ce rassemblement significatif. Quelle belle façon de commencer le congrès !

## Étudiants en psychologie recherchés

**Congrès de l'Ordre 2006  
3 et 4 novembre**

À tous les congrès de l'Ordre, l'aide précieuse des étudiants est recherchée. En échange d'une journée en tant que bénévole, l'Ordre vous donne un accès d'une journée pour assister aux ateliers de votre choix. Que ce soit pour accueillir les participants, pour faire la signalisation ou pour accompagner les organisateurs dans leurs nombreuses tâches, le dynamisme et la débrouillardise sont requis. Vous êtes intéressés ? Envoyez vos coordonnées et disponibilités dès maintenant à l'adresse suivante : amcarriere@ordrepsy.qc.ca.

# CONGRÈS 2006

## Le public et l'Ordre

**Vendredi 3 novembre - 10 h à 17 h**

Le 3 novembre prochain, la Grande-Place du complexe Desjardins accueillera des psychologues et des invités spéciaux pour parler psychologie. Dans la poursuite de sa mission de protection du public, l'Ordre profite de son Congrès pour proposer au public une journée d'activités stimulant les échanges entre psychologues et grand public. Que ce soit pour en savoir davantage sur la profession ou sur les services offerts par les psychologues, nous sommes assurés de joindre un bon nombre de personnes. Pour ce faire, nous prévoyons des façons originales de susciter un intérêt remarqué auprès de l'ensemble du public et des médias. Le lieu choisi, le complexe Desjardins, est un des édifices les plus visités de la ville. La Grande-Place étant ceinturée de commerces, plus de 37 000 personnes circulent dans le complexe chaque jour. Que proposera ce carrefour de la psychologie? Un événement-vedette qui se déroulera sur une grande scène durant les heures d'importante affluence et plusieurs espaces thématiques aménagés au centre de la Grande-Place. Les psychologues qui assisteront au Congrès ne seront pas tenus à l'écart. Ils pourront venir visiter les installations en empruntant l'accès reliant l'hôtel le Hyatt au complexe.



## Régalez-vous, et que la fête commence!

**Vendredi 3 novembre - 18 h à 24 h**

Après une journée bien remplie, venez faire le plein de vitalité en bonne compagnie. En débutant par un somptueux repas concocté par le chef de l'hôtel Hyatt Regency. Au menu : des plats choisis avec soin par les organisateurs. Les banquets organisés par l'Ordre sont réputés pour les rencontres enrichissantes et les moments de rire entre collègues et amis. Dans une ambiance musicale parfaitement adaptée aux saveurs et aux échanges amicaux, le chanteur et claviériste de blues Guy Cardinal vous enchantera par la beauté des musiques présentées.

Le dessert terminé, ne quittez pas la salle de banquet sans avoir goûté à la sauce dynamisante de notre invité spécial, Guy Cardinal, qui projettera sur un écran géant des extraits de vidéoclips des groupes et chanteurs d'hier à aujourd'hui. Les pièces choisies à travers un vaste répertoire musical plairont sans contredit à plus d'un. Son objectif : vous faire danser jusqu'à la fin de la soirée!

Nous prévoyons de passer une agréable soirée en votre compagnie. Mais n'oubliez pas de réserver, car les places sont limitées. Pour ce faire, rien de plus simple : complétez le formulaire d'inscription au congrès joint au programme reçu avec cette édition de *Psychologie Québec*. Le coût est de 30 \$ (consommations en sus).

## Transportez-vous au Congrès 2006

Les psychologues qui doivent franchir une longue distance pour se rendre à Montréal et participer au Congrès 2006 seront peut-être intéressés à utiliser des transports de groupe. Cette formule leur permettra de diminuer leurs frais de transport et d'éviter la fatigue provoquée par plusieurs heures de conduite automobile en plus d'établir des liens avec des psychologues de leur région. Les administrateurs de trois régions éloignées et certains psychologues de ces régions se sont portés volontaires pour coordonner l'organisation du transport dans leur coin de pays. Les psychologues intéressés peuvent communiquer directement avec les responsables identifiés ci-dessous pour connaître les arrangements prévus.

### Région Bas-St-Laurent/Gaspésie/Côte-Nord

- M. Pierre Bélanger (pour la Côte-Nord)  
(418) 968-1234 - cpa@si.cgocable.ca
- M<sup>me</sup> Marie Galarneau pour le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie  
(418) 723-2235 - marie.galarneau@cgocable.ca

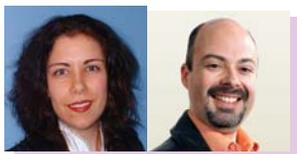
### Région Saguenay/Lac-Saint-Jean

- M. Réjean Simard - (418) 251-4838 - simfre@videotron.ca

### Région Outaouais/Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec

- M. Claude Daoust  
(819) 825-4220, p. 3030 - c.daoust@cablevision.qc.ca

# La réalité virtuelle, un outil novateur en psychothérapie



Par  
Sophie Côté, Ph. D.  
et Stéphane Bouchard, Ph. D.

**D**EPUIS quelques années, la réalité virtuelle offre un potentiel de plus en plus intéressant pour le traitement d'une variété de troubles mentaux. Cet article propose un bref survol des applications de la réalité virtuelle pour la psychothérapie des troubles d'anxiété. D'autres applications seront aussi mentionnées en conclusion.

La réalité virtuelle a d'abord été utilisée dans des domaines comme la médecine (p. ex. pour simuler des intubations ou réaliser des laparoscopies), les applications militaires (p. ex. simuler des situations de combat) et l'aérospatiale (notamment à des fins d'entraînement). Vers le milieu des années 1990, quelques études préliminaires ont été publiées sur l'usage de la réalité virtuelle dans le traitement de l'acrophobie (Rothbaum *et al.*, 1995) et de la peur de voler en avion (Rothbaum *et al.*, 1996). Ainsi, une des premières applications cliniques en psychothérapie fut pour le traitement des troubles d'anxiété. L'utilisation de la réalité virtuelle afin d'aider les gens à apprivoiser leurs peurs (l'exposition en réalité virtuelle, ou exposition *in virtuo*) est un domaine en plein essor. En effet, depuis plusieurs années, elle représente un moyen d'effectuer des exercices cognitifs-comportementaux d'exposition de façon particulièrement intéressante.

## Un environnement créé par ordinateur

La réalité virtuelle repose sur l'intégration en temps réel de situations générées par ordinateur, d'information sur la position de l'individu dans l'espace et de stimuli visuels et auditifs qui recréent un environnement interactif d'apparence réaliste. À l'aide d'écrans installés dans un casque prenant la forme d'une paire de lunettes (visiocasque<sup>1</sup>), l'individu se trouve dans un environnement virtuel où il peut être exposé graduellement à sa peur. La réalité virtuelle permet donc d'immerger l'utilisateur dans un environnement standardisé afin de lui permettre de vivre des expériences émotionnelles et curatives, ce qui lui donne certains avantages vis-à-vis des méthodes plus traditionnelles d'exposition comme l'exposition *in vivo* ou en imagination.

## La réalité virtuelle : un atout pour la thérapie

L'environnement virtuel permet au psychologue de contrôler les imprévus pouvant surgir lors de mises en situations *in vivo*. À titre d'exemple, pensons aux turbulences pouvant se produire lors d'un

traitement par exposition d'une personne souffrant de la phobie des vols en avion ou la réaction des interlocuteurs lorsque des personnes bégues pratiquent *in vivo* les habiletés de régulation de leur débit verbal. De plus, l'environnement virtuel permet au psychologue de recréer certaines situations difficiles ou dangereuses à reproduire, comme des situations de combat pour les personnes souffrant de trouble de stress post-traumatique.

La réalité virtuelle permet également de revivre la situation anxiogène ou problématique aussi souvent que le client le désire, le psychologue pouvant ainsi doser l'exposition selon un rythme adapté précisément à chaque client. Le psychologue peut aussi observer les réactions des clients durant l'immersion virtuelle, commenter leurs progrès et refaire l'exercice d'exposition immédiatement. Doré et Bouchard (2006) ont ainsi constaté que l'exposition en réalité virtuelle facilitait le travail du psychologue lors d'un traitement pour adolescents souffrant d'anxiété sociale. La possibilité de reproduire l'exposition à une audience virtuelle, de donner du feedback et d'aider le client à constater concrètement comment il progresse d'une fois à l'autre sur les plans émotionnel et comportemental semble avoir joué un rôle important dans le déroulement du traitement et ses résultats.

De plus, l'usage de la réalité virtuelle en thérapie permet au client et au psychologue de demeurer dans le bureau de thérapie pour effectuer les mises en situation. Cela permet de maximiser la confidentialité, souvent menacée lorsque la thérapie doit prendre place dans les endroits publics (p. ex. pour la peur des hauteurs, de parler en public, des ascenseurs ou des endroits inconnus). Cela permet aussi de réduire les coûts (les billets d'avion pour la phobie du vol) ou les risques associés au fait d'accompagner un client qui doit affronter sa peur de conduire en automobile.

## Exposition *in virtuo* vs *in vivo*

La réalité virtuelle permet d'augmenter l'attrait, aux yeux des clients, de la thérapie par exposition. Ainsi, Garcia-Palacios *et al.* (2001), dans une étude avec 162 adultes souffrant d'arachnophobie, ont constaté que 81 % de ces derniers choisissent la thérapie par exposition en réalité virtuelle plutôt que la thérapie par exposition *in vivo*. Lorsque les chercheurs de la même équipe ont mené cette enquête avec 102 adultes victimes d'une phobie spécifique, 70 % d'entre eux ont choisi l'exposition *in virtuo* (Garcia-Palacios *et al.* 2004). Lorsqu'on leur a demandé s'ils refuseraient d'entreprendre une thérapie si une forme d'exposition était utilisée plutôt qu'une autre, 23,5 % des répondants ont répondu qu'ils refuseraient de faire de l'exposition *in vivo*, par rapport à 3 % pour l'exposition *in virtuo*. Les statistiques suggèrent que, par exemple, seulement 15 à 20 % des personnes souffrant d'une phobie spécifique vont chercher un traitement, quel qu'il soit. Cette nouvelle forme de thérapie pour-

rait donc attirer davantage de clients vers un traitement, du moins pour les adultes.

Le nombre d'articles publiés sur l'efficacité de l'exposition *in virtuo* croît sans cesse. Une quantité substantielle des articles publiés porte sur les phobies spécifiques (claustrophobie, acrophobie, arachnophobie, peur de voler en avion et de conduire). Ces articles concluent généralement que l'exposition *in virtuo* est efficace à court et à long terme (Côté et Bouchard, soumis a). Les études comparatives sont moins nombreuses, mais concluent également que l'exposition *in virtuo* est au moins aussi efficace que la thérapie traditionnelle par exposition *in vivo*, et clairement supérieure aux effets observés dans les conditions témoins. Ces recherches ne visent toutefois pas à trouver une stratégie thérapeutique plus efficace que l'exposition *in vivo*. Tel que mentionné précédemment, les avantages d'utiliser de la réalité virtuelle résident plutôt dans ses aspects pratiques.

### Le traitement des troubles d'anxiété complexes

La réalité virtuelle s'avère aussi très intéressante dans le traitement des troubles d'anxiété plus complexes. Dans ce cas, les exercices effectués en réalité virtuelle sont le plus souvent intégrés dans des programmes de traitement cognitif-comportemental plus élaborés incluant d'autres stratégies thérapeutiques comme la restructuration cognitive. Le traitement du trouble panique avec agoraphobie (TPA) peut bénéficier de la réalité virtuelle pour exposer le client à des stimuli agoraphobiques (centre commercial, métro, etc.) et même intéroceptifs (hyperventilation, vision embrouillée ou réduite, etc.). Par exemple, Botella *et al.* (2006) ont obtenu auprès de 36 participants souffrant du TPA des résultats équivalents à l'exposition *in vivo* et supérieurs à la condition témoin, et ce, au post-traitement et à la relance. Le résultat le plus intéressant dans cette étude réside probablement dans le fait que la satisfaction des clients envers le traitement était supérieure chez les utilisateurs de la réalité virtuelle. Des recherches sur le trouble de stress post-traumatique (Difede *et al.*, 2002; Hodges *et al.*, 1999) rapportent aussi des résultats très encourageants, alors que des études débutent pour des traumatés reliés à la guerre au Moyen-Orient (Kaplan, 2005) et en Yougoslavie (Gamito *et al.*, 2005), ou encore pour la préparation des non-combattants qui vont travailler en situation de conflit armé (Kaplan, 2005). Des recherches effectuées sur l'anxiété sociale se sont aussi avérées très prometteuses (Klinger *et al.*, 2005). En général, le nombre d'études sur les troubles d'anxiété plus complexes demeure néanmoins restreint et il n'existe pas encore d'applications pour tous les troubles d'anxiété.

Une étude effectuée auprès de 28 adultes arachnophobes (Côté et Bouchard, soumis b) s'est penchée sur les mécanismes thérapeutiques impliqués dans l'exposition *in virtuo*. Les résultats montrent notamment que l'exposition *in virtuo* doit la majeure partie de son efficacité à l'augmentation de la perception d'efficacité personnelle et à la réduction des croyances dysfonctionnelles qui découlent de l'exposition.

### Des questions sans réponse

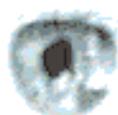
Toutes ces données positives soulèvent la question de l'aspect artificiel de la réalité virtuelle. Même si des clients sévèrement anxieux peuvent vaincre leur anxiété et faire aisément le transfert des habiletés

acquises en thérapie dans leur vie de tous les jours, il n'en demeure pas moins que la thérapie ne les confronte jamais à des situations réelles; ce ne sont que des images sur un écran. Et qui plus est, ces images sont loin d'être photoréalistes (Klinger *et al.*, 2005). Comment cela est-il possible? Les chercheurs ne possèdent pas encore tout à fait la réponse à cette question. Néanmoins, le sentiment de présence semble un concept impor-



tant pour percer ce mystère. Ce phénomène est défini comme étant l'expérience subjective d'être *là* dans l'environnement virtuel, même si l'utilisateur se trouve physiquement dans un autre environnement (Draper *et al.*, 1998; Witmer et Singer, 1998). Certaines conditions semblent associées au développement du sentiment de présence, dont notamment l'implication dans la tâche virtuelle et la propension à l'immersion. Selon Witmer et Singer (1998), ces deux conditions sont nécessaires pour expérimenter le sentiment de présence. Ce dernier semble plus intense chez les personnes anxieuses que chez les autres lorsqu'elles sont immergées en réalité virtuelle (Robillard *et al.*, 2003), ce qui explique peut-être pourquoi elles « se plongent » tellement dans l'exposition *in vivo* même si les stimuli ne sont pas parfaitement réalistes. Le lecteur intéressé à en savoir plus sur la présence peut consulter des textes plus élaborés à ce sujet (Schuemie *et al.*, 2001; Stanney, 2002).

L'utilisation des techniques de réalité virtuelle comporte aussi des désavantages, comme les coûts d'acquisition et les cybermalaises. Comme les coûts baissent de manière draconienne tous les deux ans, il faut s'attendre à ce que la technologie soit accessible bientôt. Pour leur part, les cybermalaises, c'est-à-dire les effets secondaires incommodes, se comparent au mal des transports (Lawson *et al.*, 2002). Certaines personnes peuvent ainsi ressentir des nausées, des étourdissements ou des maux de tête. Ceux-ci sont passagers et les percées technologiques et scientifiques permettent de plus en plus de réduire leur incidence.



# Formations à la thérapie « EMDR »

## FORMATIONS PRÉSENTÉES EN FRANÇAIS

*La méthode de désensibilisation et de retraitement  
par les mouvements oculaires*

*Intégration Neuro-Émotionnelle par les Mouvements Oculaires*

*Méthode développée par le D<sup>r</sup> F. Shapiro*

*Formation officielle  
autorisée par l'Institut « EMDR »*

### **NOUVELLES DATES POUR 2006-2007 :**

- **Partie 1, du 4 au 6 novembre 2006** (samedi à lundi)
- **Partie 2, du 13 au 15 avril 2007** (vendredi à dimanche)

*Organisée et parrainée par :*  
**Judith N. Black, M. Ed., psy.**

*Formateur : **Lugwig Cornil, psychologue :***  
*Président de l'Institut Belge  
de Psychotraumatologie - EMDR  
Formateur international reconnu*

*Lieu : **Montréal**  
**Le Novel Hôtel**  
**1740, boulevard René-Lévesque Ouest***

### **Coûts :**

- **695 \$ (+ taxes)**  
pour inscription  
reçue plus de 45 jours  
précédant la date
- **750 \$ (+ taxes)**  
pour inscription reçue  
les derniers 45 jours  
précédant la date

### **Inscriptions :**

- Téléphone :  
**514-488-2238**
- Courriel :  
**EMDR2006@gmail.com**
- Télécopie :  
**514-488-1508**

## Un domaine d'avenir

Le domaine de la réalité virtuelle est en pleine expansion, et le nombre de ses applications, tout comme le nombre d'études d'efficacité disponibles, est grandissant. Et les applications ne se limitent pas aux troubles d'anxiété (Robillard *et al.*, 2004). Tel que présenté en juin au congrès international CyberTherapy 2006 à Gatineau<sup>2</sup>, il existe des programmes de traitement en réalité virtuelle pour le traitement du deuil pathologique, des troubles alimentaires, le contrôle de la douleur, du jeu pathologique, des toxicomanies et de la schizophrénie, ou encore l'évaluation neuropsychologique, des préférences sexuelles ou des troubles d'attention. Même si l'équipement de réalité virtuelle peut encore sembler inaccessible aujourd'hui, il demeure néanmoins que son utilisation devient de plus en plus répandue au Québec et représente une voie d'avenir pour les psychologues.

*Sophie Côté est psychologue et responsable du récent Laboratoire de cyberpsychologie du Centre de recherche Fernand-Seguin.*

*Stéphane Bouchard est psychologue, professeur et titulaire de la Chaire de Recherche du Canada en Cyberpsychologie Clinique de l'Université du Québec en Outaouais. Il est co-directeur du Laboratoire de cyberpsychologie de l'UQO depuis sa création en 1999.*

### Références

1. Il existe d'autres technologies mais celle du visiocasque est actuellement la plus populaire et la moins dispendieuse (consulter [www.uqo.ca/cyberpsy](http://www.uqo.ca/cyberpsy) pour plus d'information).
2. [www.interactivemediainstitute.com/conference2006](http://www.interactivemediainstitute.com/conference2006)

### Bibliographie

- Botella, C. *et al.* (2006). « VR exposure in the treatment of panic disorder and agoraphobia : A one-year follow-up ». Présentation orale au 11th Annual CyberTherapy Conference 2006, Gatineau (Québec), 12-15 juin. Également soumis à *Behavior Therapy*.
- Côté, S., et Bouchard, S. (soumis a). « Virtual reality exposure's efficacy in the treatment of specific phobias : A critical review ». *Journal of Anxiety Disorders*.
- Côté, S., et Bouchard, S. (soumis b). « Cognitive mechanisms underlying virtual reality exposure's efficacy in the treatment of arachnophobia ». *Journal of Consulting and Clinical Psychology*.

- Difede, J., Hoffman, H., et Jaysinghe, N. (2002). « Innovative use of virtual reality technology in the treatment of PTSD in the aftermath of September 11 ». *Psychiatric Services*, 53 (9), p. 1083-1085.
- Doré, F., et Bouchard, S. (2006). « Using virtual reality to treat social anxiety disorders in adolescents ». Présentation orale au 11th Annual CyberTherapy Conference 2006, Gatineau (Québec), 12-15 juin.
- Draper, J. V., Kaber, D. B., et Usher, J. M. (1998). « Telepresence ». *Human Factors*, 40 (3), p. 354-375.
- Gamito, P. *et al.* (2005). « Virtual war PTSD - A methodological thread ». Dans Wiederhold, B., Riva, G., et Bullinger, M. D. (éd.). *Cybertherapy 2005*. San Diego, Interactive Media Institute.
- Garcia-Palacios, A. *et al.* (2001). « Redefining therapeutic success with virtual reality exposure therapy ». *CyberPsychology & Behavior*, 4 (3), p. 341-348.
- Garcia-Palacios, A. *et al.* (2004). « Comparing the acceptance of VR exposure vs in vivo exposure in a clinical sample ». Dans Wiederhold, B., Riva, G., et Wiederhold, M. D. (éd.). *Cybertherapy 2004*. San Diego, Interactive Media Institute.
- Hodges, L. F. *et al.* (1999). « A virtual environment for the treatment of chronic combat-related post-traumatic stress disorder ». *Cyberpsychology and Behavior*, 2 (1), p. 7-14.
- Kaplan, A. (2005). « Virtually possible : Treating and preventing psychiatric wounds of war ». *Psychiatric Times*, avril 2005, vol. XXII, n° 4.
- Klinger, E. *et al.* (2005). « Virtual reality therapy for social phobia : A preliminary controlled study ». *Cyberpsychology and Behavior*, 8 (1), p. 76-88.
- Lawson, B. D. *et al.* (2002). « Signs and symptoms of human syndromes associated with synthetic experiences ». Dans Stanney, K. M. (éd.). *Handbook of Virtual Environments : Design, Implementation, and Applications* (p. 589-618). Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Robillard, G. *et al.* (2003). « *CyberPsychology and Behavior*, 6 (5), p. 467-476.
- Robillard, G., Bouchard, S., et Renaud, P. (2004). « La réalité virtuelle et la psychoéducation : Illustration d'un outil prometteur ». *Revue de psychoéducation*, 33 (1), p. 75-91.
- Rothbaum, B. O. *et al.* (1995). « Virtual reality graded exposure in the treatment of acrophobia : A case report ». *Behavior Research & Therapy*, 26, p. 547-554.
- Rothbaum, B. O. *et al.* (1996). « Virtual reality exposure therapy in the treatment of fear of flying : A case report ». *Behavior Research & Therapy*, 34, p. 477-481.
- Schuemie, M. J. *et al.* (2001). « Research on presence in virtual reality : A survey ». *CyberPsychology & Behavior*, 4 (2), p. 183-201.
- Stanney, K. M. (2002). *Handbook of Virtual Environments. Design, Implementation, and Applications*. Mahwah, Lawrence Erlbaum Associates.
- Witmer, B. G., et Singer, M. J. (1998). « Measuring presence in virtual environments : A presence questionnaire ». *Presence*, 7 (3), p. 225-240.

1979  2004

CENTRE DE PSYCHOLOGIE  
*Jeun*  
25<sup>e</sup> anniversaire

Organisé sans but lucratif regroupant quelques 35 psychologues,  
le Centre de Psychologie Jeun dispense depuis maintenant 25 ans  
des services de consultation, d'évaluation et de formation.  
Notre service de formation offre les programmes suivants ayant  
entre autres objectifs l'approfondissement des outils d'interventions  
théoriques et cliniques, dans une optique analytique.

Methodes projectives : Rorschach et T.A.T. : Analyse qualitative

Date limite d'inscription : 30 novembre 2006

Programme avancé de 20 séminaires (40 h) qui s'adresse à des professionnels déjà  
familiers avec les méthodes projectives (Rorschach et T.A.T.) et désirant approfondir  
la compréhension dynamique du fonctionnement psychique par une analyse qualitative  
du discours (relation d'objet, angoisse, mécanismes de défense, processus de pensée).  
Le but est d'approfondir l'étude de diverses organisations psychopathologiques afin  
d'arriver à un diagnostic différentiel nuancé.

Responsable du Programme : Odile Hasain, Ph.D. - Pour info : Marlyse Pesant, M. Ps. (514) 331-6530

**DÉBUT DE CE PROGRAMME : JANVIER 2007**

# Portrait des jeunes autochtones en milieu urbain



Par

Marie-Eve Beauséjour, M.A.,

Emmanuel Morin, M.A.

et Denis Lafortune, Ph. D.

Jusqu'à maintenant, la situation des autochtones vivant en milieu urbain n'a pas fait l'objet d'une grande attention (Bélangier, 1992 ; Canada, 1997 ; Dion, 1999). Pourtant, lors du dernier recensement pancanadien, un peu plus de 50 % des 976 305 personnes ayant une identité autochtone vivaient dans une région urbaine (Statistique Canada, 2001). De plus, on reconnaît maintenant l'existence d'un grand écart entre la population autochtone et la population canadienne en général sur de nombreux indicateurs de bien-être physique, psychologique et socio-économique, écart qui se maintient autant en régions urbaines qu'en communautés.

Plusieurs auteurs ont cerné bon nombre des difficultés auxquelles font face les collectivités autochtones : chômage élevé, pauvreté, problèmes de santé physique, mortalité infantile, toxicomanie, violence physique, sexuelle et conjugale, dépression, suicide et criminalité (LaPrairie, 1992 ; Culp et McCarthick, 1997 ; Malus *et al.*, 1994 ; Canada, 2000 ; Tjepkema, 2002). Ces problèmes touchent particulièrement les jeunes autochtones de moins de 25 ans, qui représentent 50 % de la population autochtone totale (Statistique Canada, 2001). Plusieurs jeunes décident donc de fuir leur communauté pour aller vivre en ville, espérant par le fait même améliorer leur sort. Les données démographiques révèlent que les jeunes autochtones en milieu urbain constituent l'un des groupes qui croissent le plus rapidement au Canada. En même temps, leur groupe demeure le plus défavorisé sur le plan de l'éducation et de l'accès à l'emploi. La piètre situation dans laquelle se trouvent les jeunes autochtones au moment de quitter leur communauté est souvent liée à leurs caractéristiques démographiques et à des expériences criminelles ou de victimisation (Claxton-Oldfield et Keefe, 1999). Malheureusement, l'immigration vers la ville complique très souvent la situation du jeune, qui se retrouve seul dans un environnement inconnu et potentiellement hostile. Aux problèmes associés à la vie en communauté s'ajoutent alors ceux liés à la vie en ville.

Évidemment, plusieurs jeunes autochtones vivant en milieu urbain ne présenteront aucun problème majeur durant leur vie. Toutefois, étant donné l'étendue des difficultés touchant une majorité des jeunes autochtones, nous nous efforcerons ici de présenter, regroupées sous quatre thèmes, les principales problématiques associées au milieu urbain : l'alcoolisme et la toxicomanie, la pauvreté

et l'itinérance, la criminalité et la victimisation, et la dépression et le suicide.

## Alcoolisme et toxicomanie

La consommation excessive d'alcool est un phénomène très répandu chez les jeunes autochtones, qu'ils vivent en milieu urbain ou en communauté. Ainsi, les jeunes autochtones seraient de deux à six fois plus susceptibles d'éprouver un problème d'alcool que leurs pairs non-autochtones (Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2003). Une autre étude montre même que les problèmes d'alcool seraient plus graves chez les autochtones vivant à Montréal que chez ceux vivant dans les autres grandes villes du pays (LaPrairie, 1994). La consommation de drogues, en particulier la consommation de marijuana ou l'inhalation de solvants, est aussi de plus en plus fréquente chez les jeunes autochtones. Par exemple, les statistiques montrent qu'au Canada environ un jeune autochtone sur cinq a déjà inhalé des solvants, et qu'au Québec 9 % en font un usage habituel (Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2003 ; Meney, 2002).

L'exode urbain ne fait qu'aggraver cette situation. Ainsi, à leur arrivée en ville, les jeunes autochtones ont encore plus de facilité à se procurer de l'alcool ou de la drogue que dans leur communauté (Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2003). Parallèlement, certains jeunes autochtones n'ayant jamais eu de problèmes d'alcool ou de drogues avant leur arrivée en ville peuvent y être initiés. Se retrouvant seuls et sans ressources, ces jeunes éprouvent le besoin de se sentir en sécurité et de se créer un nouveau réseau social. Malheureusement, ils entrent alors bien souvent en contact avec d'autres autochtones qui consomment déjà alcool et drogues. Comme le décrit ce participant à une table de concertation au Centre Amitié Autochtone de Montréal : « *The only resource I found when I first came to Montreal were the bars and... I didn't know anything else, I didn't know anybody, or other people, my people. But the only place I could find them was at the bars* » (Morin, Beauséjour et Lafortune, en préparation). Finalement, la consommation d'alcool ou de drogues peut servir d'« automédication » pour les jeunes qui ont vécu et vivent encore des expériences difficiles et traumatisantes dans leur quotidien (Lobo et Vaughan, 2003).

## Pauvreté et itinérance

Aux problèmes d'alcoolisme ou de toxicomanie viennent très souvent s'ajouter les problèmes de pauvreté et même d'itinérance (Lobo et Vaughan, 2003). En effet, près de la moitié des jeunes citoyens autochtones vivraient dans des conditions de pauvreté (Meney, 2002 ; National Aboriginal Youth Strategy, 1999). Le décrochage scolaire peut en partie permettre d'expliquer cette situation. Ainsi, d'après les données de l'*Enquête auprès des peuples autochtones* (Statistique Canada, 1991), les autochtones citoyens sont en général moins instruits que leurs homologues non autochtones. En effet, certaines

données montrent que 7 jeunes autochtones sur 10 abandonnent leurs études avant la fin du secondaire (Comité sénatorial permanent des peuples autochtones, 2003). Dans le même ordre d'idées, une étude réalisée en 1986 montrait que 24 % des autochtones vivant à l'extérieur de leur communauté avaient moins de neuf années de scolarité (Lamothe et Lemire, 1991). Selon ces auteurs, les jeunes enfants qui désirent renouer avec l'esprit de leur communauté se livrent alors aux activités qu'ils connaissent le mieux : l'abus d'alcool et de drogue et la violence. Finalement, il existerait aussi un grand écart en ce qui touche les diplômés d'études secondaires et les certificats de qualification professionnelle : 13 % des autochtones vivant en milieu urbain en seraient titulaires, contre 19 % des non autochtones (Statistique Canada, 1991).

La scolarité ne peut toutefois pas tout expliquer. En effet, « le petit nombre de jeunes qui parvient à trouver un emploi traditionnel découvre que les Indiens inscrits touchent un salaire moyen annuel inférieur à 13 000 \$, soit la moitié de ce que gagnent les non autochtones » (Canada, 2000, p. 21). Le taux de chômage étant aussi très élevé, plusieurs jeunes autochtones sont très vulnérables et se tournent vers la prostitution, la vente de drogues et la criminalité pour survivre.

Il est toutefois important de préciser que la pauvreté, le décrochage scolaire et l'itinérance sont reliés non seulement à la vie en milieu urbain mais aussi aux conditions de vie dans les communautés (Canada, 2000).

Les mauvaises conditions de logement ainsi que l'économie déprimée des réserves et des collectivités éloignées incitent les autochtones à migrer vers les centres urbains en vue de chercher un emploi, de poursuivre des études ou d'obtenir un meilleur logement, mais cela les expose davantage à la pauvreté, à la dépression, à la toxicomanie et à la criminalité (Beavis *et al.*, 1997, p. 2).

Malheureusement, dans bien des cas, les espoirs de ces jeunes seront déçus.

## Criminalité et victimisation

Une étude de LaPrairie (1992) illustre bien les liens entre pauvreté, itinérance et criminalité chez les autochtones vivant en milieu urbain. Selon les caractéristiques démographiques présentées par cette auteure, il semble qu'une large portion des autochtones qui habitent au cœur des villes soit de passage, sans abri, sans emploi, célibataire et fréquemment en contact avec la justice pénale. En fait, il existe pour les jeunes autochtones un cercle vicieux duquel il est difficile de sortir : un faible niveau de scolarité entraîne des difficultés à trouver un emploi, ce qui peut mener à la pauvreté, à l'abus de substance, à la criminalité, et en dernier lieu, à l'itinérance (LaFromboise et Dizon, 2003). L'itinérance elle-même peut mener à la criminalité, ne serait-ce que parce que les sans-abri sont souvent appréhendés pour « trouble de la paix publique » ou pour « racolage ».

Selon Brassard, Felices et Jaccoud (2003), les rapports entre les autochtones et le système judiciaire seraient problématiques de trois façons : a) il existerait dans le système judiciaire une certaine discrimination à l'encontre des autochtones ; b) les jeunes autochtones manqueraient d'information à propos du fonctionnement du système de justice ; et c) l'application de ce système ne prendrait pas suffisamment en compte les traditions et les valeurs autochtones. Il n'est donc pas si étonnant d'apprendre que 77 % des autochtones vivant à Montréal ont été accusés formellement au moins une fois dans leur vie et que 59 % d'entre eux ont déjà séjourné dans un établissement correctionnel.

Étant donné que la précocité de la première infraction et de la première incarcération est un prédicteur des risques d'actes criminels futurs et de problèmes d'alcool, la situation des jeunes est aussi, sinon plus, alarmante : 36 % ont déjà comparu devant le tribunal de la jeunesse et 30 % ont purgé une peine dans un établissement pour jeunes contrevenants (LaPrairie, 1994). En général, les enfants autochtones ont donc leur premier contact avec le système de justice pénale à un très jeune âge (Dion, 1999).

Si un jeune autochtone n'est pas amené devant le tribunal accusé d'un acte de délinquance, les probabilités sont fortes qu'il y aille en tant que victime. Bien que le sujet soit tabou dans la plupart des communautés autochtones, des études et des témoignages laissent entrevoir l'étendue des problématiques de la violence physique, psychologique et sexuelle qui sévit dans les familles et les communautés. Ainsi, une étude de LaPrairie (1994) avec des autochtones vivant dans quatre grandes villes canadiennes (Montréal, Toronto, Regina et Edmonton) montre que 76 % des 621 personnes interviewées ont été victimes ou témoins de violence familiale, conjugale ou d'exploitation sexuelle durant leur enfance. Or, il est largement admis qu'être victime de violence peut entraîner de nombreuses conséquences négatives à l'âge adulte : problèmes d'alcool, criminalité, revictimisation, prostitution, etc. (Canada, 2000 ; LaPrairie, 1994).

## Dépression et suicide

On ne peut cerner les problématiques importantes touchant les jeunes autochtones en général sans se pencher sur la dépression et le suicide. Dans son rapport spécial sur le suicide, la Commission royale sur les peuples autochtones (1995) conclut : « Bien que le taux réel de suicide soit sans doute plus élevé que ne l'indiquent les chiffres disponibles, la Commission estime que le taux de suicide chez les autochtones, dans tous les groupes d'âge, est environ trois fois plus élevé que dans la population non autochtone. Elle fixe le taux de suicide chez les Indiens inscrits et chez les Inuits à respectivement 3,3 fois et 3,9 fois la moyenne nationale. Ce sont chez les adolescents et les jeunes adultes que les risques sont les plus élevés. Les cas de suicide chez les jeunes autochtones de 10 à 19 ans sont cinq à six fois plus nombreux que chez les non-autochtones du même âge ; c'est toutefois entre 20 et 29 ans que l'on

L'outil de dépistage des problèmes de santé mentale  
qui stimule et intéresse les jeunes

# Dominique Interactif



Montre comment l'enfant se voit dans différentes situations

Dépiste rapidement les aspects affectifs anxio-dépressifs  
Basé sur le DSM-IV, le standard nord-américain  
Scientifiquement validé



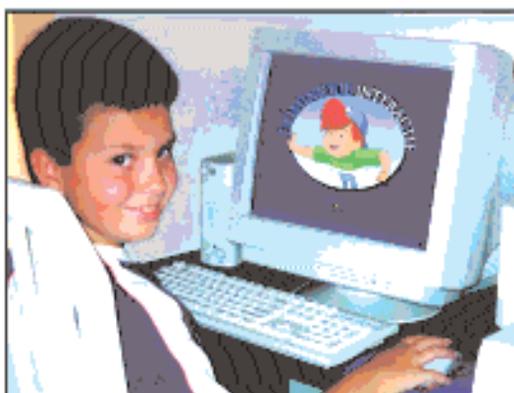
Agréable, attrayant, motivant pour l'enfant

Auto-administré  
Simple, court, facile pour l'enfant  
Résultats immédiats



Depuis 1983

Versions enfant (6-11 ans) et adolescent



Le Dominique est très près du vécu des enfants

DIMAT Inc. (866) 540-9255

CD-ROM \$50 / Passations \$5

Démo: [www.dominicinteractive.com](http://www.dominicinteractive.com)

constate le taux le plus élevé de suicide chez les autochtones et les non-autochtones. »

Il importe toutefois de préciser que cette problématique n'affecte pas toutes les communautés également, et que certaines, telles les collectivités inuites du Québec, sont beaucoup plus touchées que d'autres (Comité consultatif sur la prévention du suicide, 2003). Cette grande variation entre divers groupes autochtones implique que de multiples facteurs de risque et de protection interagissent, rendant plus vulnérables certaines populations particulières. Au niveau communautaire, les taux de suicide et de dépression semblent liés au contrôle que la collectivité peut exercer sur son autonomie, ses revendications territoriales, l'éducation, les services de santé, l'équipement culturel et les services de police et de pompiers (Comité consultatif sur la prévention du suicide, 2003). D'un point de vue historique, le déracinement et l'aliénation culturelle constituent deux facteurs sociaux souvent mentionnés par les autochtones pour expliquer leurs sentiments d'infériorité et de désespoir (Canada, 2000; Commission royale sur les peuples autochtones, 1995).

Sans surprise, les taux de dépression sont aussi très élevés. Spécifiquement, les autochtones vivant en milieu urbain sont près de deux fois plus susceptibles de vivre un épisode dépressif majeur durant leur vie (Tjepkema, 2002). Il ne semble malheureusement pas exister de données spécifiques concernant les taux de suicide chez les jeunes autochtones vivant en milieu urbain. Or, il est très probable que cette problématique soit aussi courante en ville, tel que

le que suggèrent les taux de dépression observés. De plus, étant donné la situation de grande vulnérabilité d'une grande proportion des jeunes autochtones en ville, plusieurs se retrouvent seuls et sans ressources. La consommation d'alcool ou de drogues, la pauvreté, l'itinérance, la violence, la criminalité et la discrimination constituent toutes des facteurs pouvant mener à un manque d'estime de soi et pousser un jeune à s'enlever la vie (Canada, 2000).

En résumé, les difficultés auxquelles font face les jeunes autochtones vivant en milieu urbain sont nombreuses et tenaces, d'autant plus qu'elles sont étroitement liées les unes aux autres. Bien que plusieurs jeunes autochtones démontrent une grande capacité de résilience, les problèmes d'alcool et de drogues, la pauvreté, l'itinérance, la violence, la criminalité, la dépression et le suicide ponctuent la vie quotidienne de la majorité d'entre eux. Il semble donc qu'un des besoins les plus pressants en matière d'aide aux victimes repose sur la mise en place d'une intervention qui puisse prendre en compte les spécificités de la culture autochtone.

*Marie-Eve Beauséjour est candidate au doctorat au département de psychologie de l'Université de Montréal.*

*Emmanuel Morin, M.A. en criminologie, est directeur de Projets autochtones du Québec ([www.projetsautochtones.com](http://www.projetsautochtones.com)).*

*Denis Lafortune, psychologue, est professeur agrégé à l'École de criminologie de l'Université de Montréal, chercheur au Centre international de criminologie comparée et membre de l'équipe MÉOS (le Médicament comme objet social).*

Pour accéder aux références bibliographiques de cet article, nous vous invitons à consulter le site Internet de l'Ordre : [www.ordrepsy.qc.ca](http://www.ordrepsy.qc.ca) dans la rubrique Publications – Psychologie Québec.

**Société Québécoise d'Hypnose inc.**

## CALENDRIER DES ACTIVITÉS FORMATION CONTINUE AUTOMNE 2006

La Société Québécoise d'Hypnose se veut un lieu d'échange, de stimulation et de développement. Nous vous invitons à visiter notre site et à participer à nos activités.

**Septembre 2006**  
**Groupes de perfectionnement entre pairs (PEP)**  
Montréal, 23 septembre 2006

**Octobre 2006**  
**Formation de base en hypnose clinique, deuxième partie**  
Sherbrooke, 1<sup>re</sup> partie, 13 et 14 octobre 2006  
2<sup>e</sup> partie, 27 et 28 octobre 2006

**À surveiller**  
**Congrès**  
**Novembre 2006**

VISITEZ NOTRE SITE  
**[WWW.SQH.INFO](http://WWW.SQH.INFO)**  
Renseignements : 514-990-1205

Société Québécoise d'Hypnose inc.

# Hommage à Janine Cressaty

*La présidente de l'Ordre, Rose-Marie Charest, a prononcé un vibrant hommage lors de la cérémonie funéraire de notre collègue Janine Cressaty. Nous vous en livrons un extrait.*



« Je remercie la famille de me donner l'occasion de prendre la parole au nom des psychologues québécois et des employés de l'Ordre qui, au fil des années, ont eu le privilège de côtoyer Janine ou tout simplement de bénéficier de ses excellents services.

Pendant 36 ans, Janine a œuvré au sein de l'Ordre des psychologues. Sa compétence, en particulier sa belle écriture, son dévouement et son immense respect pour la profession de psychologue et pour les psychologues eux-mêmes ont marqué l'évolution de l'Ordre. Elle a fait preuve de beaucoup de diplomatie dans les fonctions particulièrement délicates qu'elle a occupées.

Elle aimait et respectait les psychologues. Je me souviendrai toujours de la fierté avec laquelle elle m'avait dit : « Vous savez, ma fille est psychologue. » C'était à la fois touchant et très valorisant pour notre profession.

Janine savait créer une relation, toucher l'autre, voire le prendre dans ses bras lorsque la situation le permettait. Je crois sincèrement que lorsqu'une personne meurt, les relations qu'elle a créées et nourries ne meurent pas. Le nombre de personnes ici présentes confirme l'importance des liens qu'elle a créés.

Janine ne quittera pas notre souvenir. Pour concrétiser la marque qu'elle aura

laissée parmi nous, un objet symbolique sera déposé à sa mémoire dans les locaux de l'Ordre. Ce sera un bel objet, soyez-en assurés, pour bien rappeler la femme de goût qu'elle était.

Au nom de tous les psychologues, M<sup>me</sup> Cressaty, je vous remercie.

Au nom de tout le personnel de l'Ordre, Janine, je vous embrasse. »

## Janine Cressaty, une employée au long parcours

De nombreux psychologues auront eu l'occasion de côtoyer Janine Cressaty, une employée fort appréciée de l'Ordre des psychologues qui est décédée le 22 avril dernier. Elle avait alors cumulé 36 ans de service à l'Ordre. La première fonction occupée par Janine a été celle de secrétaire aux affaires professionnelles en 1969. Il faut rappeler qu'à cette époque la Corporation des psychologues était une organisation beaucoup moins structurée que ce que nous connaissons aujourd'hui à l'Ordre. En conséquence, le titre de secrétaire aux affaires professionnelles regroupait des fonctions relevant aujourd'hui autant de la présidence, du secrétariat général ou du service des communications. Au fil des ans, le rôle de Janine s'est précisé et elle a occupé plusieurs postes différents. Mentionnons, entre autres, le poste de secrétaire du président, d'adjointe administrative, d'agente de communications et de secrétaire de comités. Lorsqu'elle nous a quittés, Janine occupait le poste de secrétaire du Comité de discipline et de secrétaire du Comité d'inspection professionnelle, deux fonctions stratégiques dans notre organisation, deux rôles qu'elle a assumés avec efficacité, discrétion et diplomatie. Tous ses collègues et amis témoignent aujourd'hui de la grande place qu'elle a occupée au service de la profession de psychologue.

### Colloque annuel de l'Association Québécoise des Psychologues Scolaires (AQPS)



**Association  
Québécoise des  
Psychologues  
Scolaires**

Les jeudi et vendredi, 26 et 27 octobre 2006, à l'hôtel Delta de Trois-Rivières, les psychologues scolaires sont invités au 18<sup>e</sup> colloque annuel. Le programme du colloque sera expédié à tous les psychologues scolaires au début du mois d'août.

**Pour information :** jean\_desmarais@csmv.qc.ca



## Nouveaux membres

Adams, Manon	Marquis, Pascale	Deraspe, Julie
Akl Moanack, Paola Maria	Nachshen, Jennifer	Dufour, Barbara
Bennett, Paula	Paquet, Annie	Garneau, Stéphanie
Bizier, Mélanie	Pilote, Rachel	Lavers, Robert A.
Bottausci, Anthony J.	Prud'Homme, Evelyne	Leblanc, Pascale
Chaïb, Laurent Stéphane	Ross, Shoshana Erica	Leduc, Maryse
Couillard, Mélina	Shahar, Charles	Marcoux, Diane
Dahan, Charles	Sheikh, Irum	Martineau, Geneviève
Delgado-Hollm, Graciela	Simard, Marie-Pierre	Murray, Stéphanie
Dicaire, Sandra	St-Louis, Mylène	Parisé, Mireille
Gagnon, Denise	Tremblay, Caroline	Proulx, Marie-Claude
Gagnon, Suzie	Valente, Rosaria	Proulx, Nathalie
Gauthier, Amélie	Verfaillie, Alexandrie	Rainville, Marie-Claude
Germain, Vanessa	Véronneau, Mélissa	Talarmin, Jean-Pierre
German, Ioana	Wyglinski, Laura Ann	Laurent
Greenman, Paul Samuel		Tertoole, Robert
Hayut, Susan	<b>Réinscriptions</b>	Turbide, Valérie
Kassan, Anusha	Arama, Dominique	Villeneuve, Anne
Lepage, Caroline	Audet, Louise	
Létourneau, Annie	Côté, Manon	



## Avis de radiation temporaire

Avis est par les présentes donné que **M. Pierre A. Bélanger**, psychologue, permis n° 00065-72, ayant son domicile professionnel à Sainte-Marguerite, après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité, a été trouvé coupable par le Comité de discipline en ce que :

« Vers le mois de mai 2004, dans la ville de Sainte-Agathe-des-Monts, lors des dernières sessions, l'intimé n'a pas eu une conduite irréprochable, faisant défaut de référer sa cliente vers un autre professionnel, alors que son intérêt le nécessitait.

Vers le mois de juin 2004, dans la ville de Sainte-Adèle, l'intimé s'est placé en situation de conflit d'intérêts et de conflit de rôles en ayant un repas au restaurant avec sa cliente, dans les jours suivant la fin de la psychothérapie après l'y avoir invitée.

À compter du mois de juin 2004, dans la ville de Saint-Sauveur, au terme d'un suivi psychologique d'environ 18 mois, l'intimé a abusé de sa relation professionnelle et du lien privilégié avec sa cliente, en n'ayant pas eu une conduite irréprochable avec celle-ci, ayant avec elle une relation amoureuse et des relations sexuelles, jusqu'au mois d'avril 2005. »

Le tout contrairement aux articles 7, 13, 20, 30, 32, 33 et 58 (11) du Code de déontologie des psychologues et aux articles 59.1 et 59.2 du Code des professions.

Dans sa décision rendue le 19 mai 2006, le Comité de discipline a condamné l'intimé à une radiation temporaire de un (1) mois sur le chef 1, de deux (2) mois sur le chef 2 et de quatorze (14) mois sur le chef 3, à être purgées concurremment. L'intimé a été aussi condamné à tous les déboursés y compris les frais d'expert. Le Comité a également ordonné que l'avis de cette décision soit publié dans un journal circulant dans un lieu où l'intimé a son domicile professionnel, et ce, aux frais de l'intimé.

**M. Pierre A. Bélanger** est donc radié du Tableau de l'Ordre pour une période de quatorze (14) mois à compter du 30 mai 2006.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Mont-Royal, ce 30 mai 2006

M<sup>e</sup> Édith Lorquet, secrétaire suppléante du Comité de discipline



## Avis de radiation temporaire

Avis est par la présente donné que **M<sup>me</sup> Louise Lagarde**, psychologue, permis n° 07825-97, exerçant sa profession au 130, rue Fraser, à Lachute, a été trouvée coupable par le Comité de discipline en ce qu'elle :

« A négligé de répondre dans les plus brefs délais aux demandes de la syndic adjointe et plus particulièrement de lui faire parvenir une copie conforme et intégrale de son dossier concernant une cliente malgré de nombreuses démarches téléphoniques ainsi que des lettres qui lui ont été adressées à cette fin, depuis le 28 juin 2004, le tout constituant une entrave à l'enquête du syndic. »

Le tout contrairement à l'article 59 du Code de déontologie des psychologues et aux articles 114, 122 et 192 du Code des professions.

Dans sa décision rendue le 18 avril 2006 et signifiée le 25 avril 2006, le Comité de discipline a condamné l'intimée à une radiation temporaire de un (1) mois sur le seul chef. L'intimée a été aussi condamnée à tous les déboursés. Le Comité a également ordonné que l'avis de cette décision soit publié dans un journal circulant dans un lieu où l'intimée a son domicile professionnel, et ce, aux frais de l'intimée.

**M<sup>me</sup> Louise Lagarde** est donc radiée du Tableau de l'Ordre pour une période de un (1) mois à compter du 26 mai 2006.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Mont-Royal, ce 26 mai 2006

M<sup>e</sup> Édith Lorquet, secrétaire suppléante du Comité de discipline



## Avis de radiation temporaire

Avis est par les présentes donné que **M. Richard Lipman**, psychologue, permis n° 07496-95, exerçant sa profession au 2100, av. Marlowe, à Montréal, après avoir enregistré un plaidoyer de culpabilité, a été trouvé coupable par le Comité de discipline en ce que :

« Du mois de janvier 2001 au mois de mars 2001, dans la ville de Montréal, et plus particulièrement dans son bureau professionnel, au cours d'un suivi psychothérapeutique, en n'ayant pas eu une conduite irréprochable avec Monsieur X, ayant des échanges sexuels avec celui-ci;

Du mois de janvier 2001 au mois de mars 2001, en se plaçant en situation de conflit d'intérêts et de conflit de rôles, continuant à rendre à son client des services de psychothérapie, après le début des relations sexuelles, recevant d'ailleurs en contrepartie des honoraires au cours de cette période, et faisant défaut de référer son client à un autre psychologue alors que l'intérêt de ce dernier l'exigeait. »

Le tout contrairement aux articles 7, 13, 20, 30, 32, 33 et 58(11) du Code de déontologie des psychologues.

Dans sa décision rendue séance tenante, le 5 avril 2006, le Comité de discipline a condamné ce dernier à une radiation temporaire de six (6) mois sur chacun des chefs 1 et 2, à être purgées concurremment. L'intimé a été aussi condamné à tous les déboursés. Le Comité a également ordonné que l'avis de cette décision soit publié dans un journal circulant dans un lieu où l'intimé a son domicile professionnel, et ce, aux frais de l'intimé.

**M. Richard Lipman** est donc radié du Tableau de l'Ordre pour une période de six (6) mois à compter du 6 mai 2006.

Le présent avis est donné en vertu de l'article 180 du Code des professions.

Mont-Royal, ce 8 mai 2006

M<sup>e</sup> Édith Lorquet, secrétaire suppléante du Comité de discipline



M. David St-Cyr

M<sup>me</sup> Line Vachon

## Nouvelles ressources à l'Ordre des psychologues

**D**EUX NOUVEAUX employés ont joint les rangs du personnel au siège social de l'Ordre au cours des derniers mois. L'ajout de ces nouvelles ressources porte à 25 le nombre d'employés de l'Ordre à temps plein ou à temps partiel dans les différents secteurs.

M. David St-Cyr a été nommé au poste de coordonnateur des communications en janvier dernier. Sa principale fonction est d'assurer la vente de publicité. Il est responsable, entre autres, de coordonner les services offerts par l'Ordre tels que les rubriques publicitaires dans *Psychologie Québec*, dans le site Internet ou encore lors des congrès et événements spéciaux. Il assure aussi la gestion et la maintenance du site Internet en collaboration avec les autres membres de l'équipe du service des communications. M. St-Cyr coordonne les envois postaux de l'Ordre et il collabore à la production du bulletin électronique *OPQ Dernière heure*. Vous pouvez communiquer avec le nouveau coordonnateur par téléphone au (514) 738-1881, p. 231 ou par courriel à [dstcy@ordrepsy.qc.ca](mailto:dstcy@ordrepsy.qc.ca).

M<sup>me</sup> Line Vachon a été embauchée comme coordonnatrice au service de la comptabilité. Elle est entrée en fonction l'automne dernier pour s'acquitter des relations avec nos fournisseurs en plus de collaborer aux différentes tâches dévolues au secteur des services administratifs de l'Ordre.



**L**a Commission scolaire du Val-des-Cerfs dispense de l'enseignement à environ 18000 élèves du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de la formation aux adultes répartis dans ses 44 établissements. Son siège social est situé à Granby, son budget annuel est de l'ordre de 126 millions de dollars et elle emploie plus de 2500 personnes.

### PSYCHOLOGUES PR-06-05-019

La Commission scolaire du Val-des-Cerfs est présentement à la recherche de candidates et candidats afin de combler les postes suivants :

- 1 poste de psychologue régulier à temps plein, 35 heures/semaine
- 2 postes de psychologues remplaçants, 35 heures/semaine (congés de maternité)

#### NATURE DU TRAVAIL

Les emplois de psychologue comportent plus spécifiquement le dépistage, l'évaluation et l'accompagnement d'élèves présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

#### QUALIFICATIONS REQUISES

- Être membre de l'Ordre des psychologues du Québec.
- Aptitudes pour la relation d'aide et de conseil ainsi que pour le travail d'équipe.

#### MODALITÉS D'APPLICATION

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service accompagné de leur curriculum vitae au plus tard le 5 août 2006, en indiquant le numéro de concours # PR-06-05-019 à :

**M<sup>me</sup> Sylvie Trépanier, c.g.p.**  
Services des ressources humaines  
Commission scolaire du Val-des-Cerfs  
55, rue Court, C.P. 9000  
Granby (Québec) J2G 9H7

Courriel : [nadeaul@csvgdc.qc.ca](mailto:nadeaul@csvgdc.qc.ca)

Télécopieur : 450-372-1894

Dans le cadre de notre programme d'accès à l'égalité en emploi, nous encourageons les femmes, les minorités visibles et ethniques ainsi que les autochtones à soumettre leur candidature.

## Colloques, congrès & ateliers

**Atelier de formation sur l'utilisation de l'imagerie** dans la résolution des processus de deuils. Du 7 au 11 août 2006, de 9 h à midi (15 heures). Coût : 250 \$. S.v.p., joindre Paule Mongeau au (514) 247-3127.

**Formation en thérapie cognitivo-comportementale des troubles anxieux.** Organisé par la Clinique d'anxiété de Montréal. Formatrice : Isabelle Boivin, Ph. D. Les 14, 21 et 28 septembre, de 9 h à 16 h 30, au Centre d'affaires de Verdun. Pour information : (514) 769-1117 ou [www.cliniquedanxietedemontreal.com](http://www.cliniquedanxietedemontreal.com).

**VI<sup>e</sup> congrès de l'Association québécoise des intervenants auprès des personnes amputées (AQIPA).** Thème : « Ensemble, au-delà des limites ». Organisé par l'Institut de réadaptation de Montréal et l'Hôpital de réadaptation Lindsay. Du 21 au 23 septembre 2006, à l'Hôtel Four Points Sheraton de Montréal. Pour information : [www.aqipa.org](http://www.aqipa.org).

**Intégration du Soi Critique par le EMDR et l'auto-hypnose.** Présenté par Serge Saintonge, Ph. D. Les 22 et 23 septembre 2006, à Sherbrooke. Pour information : André Benoit ou Lucie Pétrin au (819) 346-8631 ou à [info@traumas.qc.ca](mailto:info@traumas.qc.ca).

**Conférence/échange avec Johanne DeMontigny, psychologue.** Thème : « Le psychologue : cordonnier mal chaussé!? ». Organisé par le Regroupement des psychologues en PAE. L'activité sera précédée d'un déjeuner-rentrée, puis suivie par l'Assemblée générale du RPPAE et d'un lunch-réseautage. Le vendredi, 22 septembre 2006, dès 8 h 30, à la Banque de Montréal, 129, Saint-Jacques, 14<sup>e</sup> étage, à Montréal. Cette activité est gratuite et réservée aux membres du RPPAE. Inscription avant le 15 septembre par courriel à [rppae@videotron.ca](mailto:rppae@videotron.ca) ou par téléphone au (450) 471-5018. Pour information : Hélène Bélanger au (514) 877-7197.

**Yves Gros-Louis, psychologue,** offre cet automne les activités de formation suivantes : Formation avancée en thérapie orientée vers les solutions, le 29 septembre 2006 à Québec et le 6 octobre 2006 à Montréal; Formation de base en thérapie orientée vers les solutions, les 20 et 21 octobre 2006 à Québec et les 27 et 28 octobre 2006 à Montréal; Approche fondée sur les données probantes (axée sur le changement), le 24 novembre 2006 à Québec et le 1<sup>er</sup> décembre 2006 à Montréal; cinq vendredis

de supervision à Québec et à Montréal. Pour information : (418) 843-2970 ou [www.psychosolutions.qc.ca](http://www.psychosolutions.qc.ca).

**Programme de formation offert aux psychologues** souhaitant perfectionner leurs habiletés cliniques auprès d'une population présentant des troubles graves de santé mentale. Une série d'ateliers fondés sur l'approche des relations d'objet et de l'attachement débutera en octobre 2006, comprenant de brefs exposés cliniques, des illustrations et des exercices pour mettre en pratique les techniques d'intervention proposées. Pour information et inscription : Johanne Archambault, au (514) 340-8222, p. 5227, [jarchamb@icfp.jgh.mcgill.ca](mailto:jarchamb@icfp.jgh.mcgill.ca), ou encore Paule Delisle, Ph. D., au poste 5195 ou à [paule.delisle@mcgill.ca](mailto:paule.delisle@mcgill.ca).

**Training program for psychologists** looking to refine their clinical skills with a population presenting severe mental health problems. Starting October 2006, a series of workshops based on object relations and attachment theories, including clinical briefings and vignettes as well as exercises to apply the suggested intervention techniques, will be offered. For more information or registration : Johanne Archambault, at (514) 340-8222, ext. 5227, or by e-mail at [jarchamb@icfp.jgh.mcgill.ca](mailto:jarchamb@icfp.jgh.mcgill.ca), or Helene Dymetrzyn, Ph. D., at ext. 5193, or by e-mail at [hdymetrzyn@icfp.jgh.mcgill.ca](mailto:hdymetrzyn@icfp.jgh.mcgill.ca).

**VIII<sup>e</sup> congrès international franco-phonique de gérontologie et gériatrie.** Thème : « Vieillesse, santé et société : acquis, défis et perspectives ». Organisé par la Société québécoise de gériatrie. Du 1<sup>er</sup> au 4 octobre 2006, au Centre des congrès de Québec. Pour information : 1 877 523-3124 ou [www.cifgg.org](http://www.cifgg.org).

**Troisième Colloque annuel du Groupe d'étude sur l'intersubjectivité (GEI).** Thème : « Moments et situations difficiles en psychothérapie : nouvelles perspectives sur l'action thérapeutique ». Le samedi 14 octobre 2006, de 10 h à 17 h, au Centre St-Pierre, salle 200, 1212, rue Panet, à Montréal (métro Beaudry). Pour information et inscription : Sonia Boudreault au (514) 972-9098 ou [intersubjectivite@hotmail.com](mailto:intersubjectivite@hotmail.com).

**Colloque international « Violence faites aux femmes : réponses sociales plurielles ».** Organisé par le Consortium Résovi du Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF), l'Université Laval et l'Université de Montréal. Du 22 au 24 octobre 2006, à l'Hôtel Plaza centre-ville à Montréal. Pour information et inscription :

[www.criviff.qc.ca/colloque](http://www.criviff.qc.ca/colloque).

**Colloque annuel de l'Association québécoise des psychologues scolaires (AQPS),** jeudi et vendredi, 26 et 27 octobre 2006, à l'hôtel Delta Trois-Rivières. Pour information : [jean\\_desmarais@csmv.qc.ca](mailto:jean_desmarais@csmv.qc.ca).

**Congrès 2006 de l'Ordre des psychologues du Québec.** Thème : « La psychologie au cœur de la santé ». Du 2 au 4 novembre 2006, à l'Hôtel Hyatt Regency à Montréal. Pour information : [www.ordrepsy.qc.ca/membres.html](http://www.ordrepsy.qc.ca/membres.html).

**Présence à soi — présence à l'autre —** Programme de formation en psychosynthèse sur trois ans. Prochaine édition : 2006-2009. Information auprès de Marcel Rheault, [rheault.marcel@videotron.ca](mailto:rheault.marcel@videotron.ca).

**Colloque « Faire face aux transformations du travail : vers de nouvelles pratiques ».** Organisé par l'équipe RIPOST (Recherches sur les impacts psychologiques, organisationnels et sociaux du travail), en collaboration avec le Centre de santé et de services sociaux de la Vieille Capitale et l'Université Laval. Le vendredi 24 novembre 2006, à l'hôtel Holiday Inn

## Votre adresse est importante pour nous

**V**OUS CHANGEZ d'adresse à votre résidence? Vous déménagez votre bureau privé ou encore vous changez d'emploi? Dites-le-nous. Nous pourrions ainsi modifier nos fichiers et transmettre des renseignements justes à votre sujet. Les listes d'adresses de l'Ordre sont utilisées pour communiquer avec vous ou encore pour des fins de référence au public si vous adhérez au Service de référence.

En complétant votre formulaire de renouvellement de cotisation, vous pouvez indiquer que vous désirez que votre adresse ne soit pas transmise à d'autres organismes et associations qui voudraient vous offrir des services. Si vous indiquez que vous désirez que votre adresse soit confidentielle, vous recevrez uniquement la correspondance provenant directement de l'Ordre. Vous ne recevrez pas les offres d'emploi ou de formation que nous adressons aux psychologues pour le compte des employeurs et formateurs qui nous le demandent.

### Répertoire des membres

Les psychologues à la recherche d'un collègue ou d'une référence pour un de leurs clients consultent le Répertoire des membres dans le site Internet de l'Ordre. Nous tenons à leur offrir une information de qualité et nous mettons ce répertoire à jour quotidiennement. Nous comptons sur vous pour nous informer de tout changement à votre dossier. Vous pouvez le faire directement en ligne dans la section Supplément aux membres de notre site Internet, [www.ordrepsy.qc.ca](http://www.ordrepsy.qc.ca), ou encore en expédiant un avis de changement d'adresse à Martha Morissette par télécopieur au (514) 738-8838 ou par courriel à [mmorissette@ordrepsy.ac.ca](mailto:mmorissette@ordrepsy.ac.ca). Les changements d'adresse ne sont pas acceptés par téléphone.

## Vient de paraître

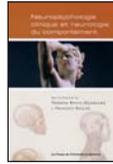


### L'intervention en santé mentale - Le pouvoir thérapeutique de la famille

D<sup>r</sup> Claude Villeneuve

Au cours des dernières décennies, la psychothérapie a subi de grands bouleversements tant sur le plan de la pratique que sur celui de son insertion dans le système de santé. Tributaire des changements socioéconomiques et biomédicaux, cette modalité thérapeutique souffre désormais de surspécialisation et ne semble guère disponible pour ceux qui en ont le plus besoin. Le présent ouvrage offre une nouvelle approche où le recours à la famille fait désormais partie du quotidien et de l'expérience du clinicien.

Les Presses de l'Université de Montréal



### Neuropsychologie clinique et neurologie du comportement

Ce manuel, qui constitue un véritable traité, aborde à la fois les aspects et les outils diagnostiques, les aspects thérapeutiques et la prise en charge des patients souffrants de troubles moteurs, cognitifs et du comportement. Cette troisième édition, revue et corrigée, fait le point sur les derniers développements en la matière. Chaque chapitre, écrit par des experts, fait découvrir les relations entre le cerveau et le comportement ainsi que les déficits cognitifs et les troubles de comportement liés à la neuropathologie et à la neuropsychiatrie. Conçu dans un esprit pédagogique, cet ouvrage s'adresse aux résidents en médecine, en neurologie et en psychiatrie ainsi qu'aux étudiants en psychologie.

Les Presses de l'Université de Montréal



### L'infidélité n'est pas banale

Yves Dalpé, psychologue

Qui sont ces gens qui osent défier la norme de la fidélité, et pourquoi? Comment composer avec une crise conjugale engendrée par une infidélité? Que comprendre d'un adultère? Quelles sont les différences de libido entre les hommes et les femmes? Comment vivre une intimité conjugale vraie? Et dans quelles circonstances doit-on quitter son conjoint? Mettant à profit ses connaissances théoriques sur le sujet et ses expériences cliniques, l'auteur sensibilise le lecteur à la capacité des individus à aimer de façon responsable et respectueuse.

Quebecor

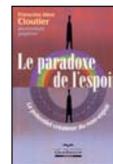


### Communiquer sans souffrir

Gilles Sauvé, psychologue

Cet ouvrage s'adresse à ceux qui veulent améliorer la qualité de leur communication ou qui vivent des échecs en voulant communiquer avec leurs proches. S'appuyant sur une vaste expérience clinique, l'auteur propose une démarche simple et accessible pour rétablir la communication avec soi-même et avec son entourage et ainsi sortir de l'impasse dans laquelle on s'est engagé.

Fides



### Le paradoxe de l'espoir

Françoise Aline Cloutier, psychanalyste

Dans ce livre, qui s'adresse tant aux personnes souffrantes qu'aux professionnels en relation d'aide, l'auteure étudie les états d'âme propres à la dépression et à divers tourments psychologiques. S'inspirant d'un conte, de mythes et de cas cliniques, elle définit

un état qui se situe entre l'espoir et le désespoir, qu'elle surnomme le non-espoir. L'exploration de ce sentiment, propose-t-elle, peut devenir un outil pour se comprendre mieux et trouver des réponses à ce qui semble chaotique et dépourvu de sens.

Quebecor



### Fusion mère-fille : s'en sortir ou y laisser sa peau

Doris-Louise Haineault, psychanalyste

À travers le périple de trois femmes qui, grâce à la psychanalyse, sont parvenues à s'affranchir de leurs « sur-mères », l'auteure propose une immersion dans les eaux profondes de l'inconscient de la relation mère-fille et indique des voies par où passer pour ne pas y laisser sa peau. Ce livre, écrit dans un langage simple et direct, s'adresse à tous ceux et celles qui tentent de comprendre la complexité des liens qui unissent une mère à son enfant.

Presses universitaires de France



### Prévention de l'utilisation de l'isolement - Stratégies de prévention et mesures de remplacement de l'isolement

L'isolement devrait constituer une mesure d'exception considérant que son utilisation porte atteinte à la liberté, à l'invulnérabilité et à l'intégrité de la personne. Avant de décider d'appliquer une mesure d'isolement, une analyse rigoureuse de la situation problématique et une recherche des moyens pour éviter d'avoir recours à ce type de contrainte sont primordiales. À cet effet, le Comité interdisciplinaire de soutien pour l'utilisation judicieuse des mesures de contention et d'isolement du Centre hospitalier Robert-Giffard a créé un guide de soutien pour l'utilisation judicieuse des mesures de contention et d'isolement.

Centre hospitalier Robert-Giffard

## En bref

### Le site Web d'Éducaloi

Éducaloi est un organisme sans but lucratif dont la mission est d'informer les Québécois de leurs droits et de leurs obligations en mettant à leur disposition de l'information juridique de qualité, rédigée dans un langage simple et accessible. Une nouvelle section du site Web d'Éducaloi est dédiée aux conjoints en situation de rupture et aux intervenants qui œuvrent auprès d'eux. La section À bon port propose des réponses aux questions d'ordre juridique les plus courantes en cas de rupture. De plus, les intervenants pourront perfectionner leurs connaissances et les mettre à l'épreuve grâce aux formations juridiques en ligne.

[www.educaloi.qc.ca/abonport](http://www.educaloi.qc.ca/abonport)



# COURS DE DÉONTOLOGIE

CALENDRIER 2006

Des cours de Déontologie et professionnalisme seront offerts en 2006. Le cours s'adresse aux candidats à l'admission ainsi qu'aux psychologues qui pratiquent depuis quelque temps et qui souhaitent effectuer une mise à jour de leurs connaissances sur le plan déontologique.

Ce cours totalise 45 heures de travail et requiert la présence des participants à **deux** journées complètes de formation.

Par le biais de présentations, de travaux individuels et en équipe, les participants sont appelés à réfléchir sur plusieurs situations susceptibles de se présenter dans le cours

d'une pratique professionnelle de la psychologie impliquant une prise de décision éthique. Les thèmes suivants sont notamment abordés : confidentialité, conflit d'intérêts, dangerosité, tribunaux. Les situations étudiées tiennent compte des particularités de divers champs de pratique.

Les participants peuvent ainsi discuter des principes déontologiques et des lois qui régissent leur conduite professionnelle et se sensibiliser au processus de prise de décision éthique.

Le calendrier du cours

« **DÉONTOLOGIE ET PROFESSIONNALISME** »  
s'établit comme suit pour l'année 2006 :

**MONTRÉAL**

**GROUPE 10 : 25 août et 22 septembre 2006**

**GROUPE 11 : 13 octobre et 10 novembre 2006**

Les cours offerts à Montréal auront lieu de 9 h à 16 h 30 dans les locaux de l'Ordre, situés au 1100, avenue Beaumont, 5<sup>e</sup> étage, à Mont-Royal.

## ETHICS COURSE

L'Ordre des psychologues du Québec is pleased to announce that an Ethics course will be offered in 2006. The course presenter will be Sharon Miller, Ph.D., psychologist.

Registration forms (including the necessary fee) must be received no later than two weeks before the starting date. They are available at l'Ordre : (514) 738-1881, ext. 234 or 1 (800) 363-2644.

The registration fee is set at \$287.56 (including taxes).

N.B. : The groups may be subject to cancellation due to insufficient registration.

**GROUP 08 : Friday,  
September 15th  
and October 13th,  
2006**

FORMULAIRE  
D'INSCRIPTION

## Cours Déontologie et professionnalisme • Sessions 2006

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse à domicile \_\_\_\_\_

Tél. domicile ( ) \_\_\_\_\_ Tél. travail ( ) \_\_\_\_\_

N° de permis \_\_\_\_\_ Indiquez votre choix de groupe \_\_\_\_\_

Paiement par carte de crédit : (NUMÉRO DE LA CARTE) \_\_\_\_\_ Expiration \_\_\_\_\_

N'oubliez pas de joindre un chèque au montant de 287,56 \$ (taxes incluses) libellé à l'Ordre des psychologues du Québec, 1100, avenue Beaumont, bureau 510, Mont-Royal, Québec, H3P 3H5, ou par télécopie (paiement par carte de crédit seulement) au (514) 738-8838.

— À LOUER / À PARTAGER —

**Bureaux à louer ou à partager, chemin Queen-Mary.** Édifice professionnel, bureaux bien isolés, bien aménagés, toitures privées, occupation flexible, prix avantageux. Tél. : (514) 909-2809.

**Bureaux à louer – Ahuntsic.** Centre professionnel, meublés ou non, insonorisés, climatisés, salle d'attente, cuisine, service téléphonique, stationnement privé. Diverses modalités de location. François Baillargeon : (514) 387-5005.

**Bureau à louer – près du métro Outremont.** Avec d'autres psychologues : un bureau meublé ou non, bien insonorisé, à temps complet avec possibilité de sous-location. Dans un condo chaleureux, entièrement rénové, climatisé, chauffé, salle d'attente, cuisinette et services. Demandez Annette Richard au (514) 277-6408.

**Bureaux à louer – Nouveau Rosemont.** Meublé, décoré avec goût, climatisé, salle d'attente, cuisine, tous les services inclus. Souplesse dans les modalités de location. Pour information : COGICOR, (514) 255-6541.

**Bureau à louer – coin Côte-des-Neiges et chemin Queen-Mary.** À proximité du métro Côte-des-Neiges. Bel aménagement et très ensoleillé. Plusieurs modalités de location. Pour information, contactez Louise Pépin : (514) 733-8848.

**Bureau à sous-louer – Près du métro Iberville, 2 jours/semaine.** Meublé, bien insonorisé, climatisé. Salle d'attente. Très propre. Contactez Réal Bédard : (514) 721-7852.

**Beau bureau pour psychothérapie, récemment décoré, dans une partie agréable de Westmount (Sherbrooke coin Grosvenor) disponible durant la majeure partie de la journée.** Appelez Howard : 761-6131, p. 2897.

**Bureau à sous-louer – Westmount.** Édifice professionnel de six étages. Salle d'attente individuelle assurant confidentialité. À proximité du métro. Plages après-midi et soirée disponibles. (514) 932-6106.

**Sherbrooke et De Lorimier, bureaux meublés et bien fenestrés situés dans un immeuble à bureaux comprenant un restaurant, un service de photocopie et une pharmacie.** Les lieux, dont la salle d'attente, sont insonorisés et climatisés. Diverses modalités de location. Pour information : (514) 523-8771.

**Clinique de psychologie située au 79, Rachel Est, à Montréal,** offre bureaux à louer. Complètement neufs, insonorisés, climatisés, meublés, salle d'attente. Diverses modalités de location, occupation flexible. Tél. : (514) 499-0025.

**Le Centre Multisanté Métropolitain** recherche des travailleurs autonomes souhaitant se joindre à notre regroupement de professionnels situé sur le plateau Mont-Royal. Nos locaux sont climatisés et chaleureusement aménagés. Location par blocs d'heures ou par jour, service de réception, références et formation continue disponibles. Pour information, contacter Bibiane Talbot au (514) 522-9023.

**Le Centre d'éducation en psychologie (CEP),** situé à Montréal (Papineau-Laurier) loue des bureaux entièrement rénovés, insonorisés, climatisés et meublés. Environnement accueillant incluant salles de conférences, cuisine et terrasse. Modalités de contrats flexibles (bloc d'heures, journée) à prix avantageux. Tél. : (514) 678-5747.

**Québec, sur Grande-Allée – bureau à louer.** Édifice Le Claridge. Entièrement rénové, insonorisé, meublé, accueillant, salle d'attente. Location par heure/demi-journée/journée. Conditions souples et avantageuses. (418) 682-2109.

**À louer : bureau 10 pi X 17 pi** avec plafond de 9 pi sur la rue Saint-Denis, coin Rosemont (métro Rosemont), salle d'attente, cuisine, toilette privée, taxes, services, ménage, stationnement inclus. Pour information : Robert Philippe, (514) 831-3167.

**Centre de Psychologie René-Laënnec.** Bureau à louer dans Polyclinique médicale René-Laënnec, à Ville Mont-Royal, métro Acadie. Accès routier facile pour toute la clientèle du Grand Montréal. Stationnement. Édifice de prestige. Bureaux entièrement rénovés. Équipe de psychologues. Contactez Jean-Louis Beaulé, bur. : (514) 735-9900; portable : (514) 992-6972.

**Longueuil, rue Saint-Charles,** près de nombreux services, grand bureau à sous-louer 2 journées semaine. Tarif : 275 \$/mois. Idéal pour thérapie de couple ou enfants. Tél. : (450) 679-9043.

**Dans un centre médical – Locaux de 300 à 1 100 pi<sup>2</sup>.** Ce centre est le plus grand rassemblement de professionnels de la santé à Montréal-Nord. Daniel St-Martin : (514) 955-6779.

**Grand bureau à partager (Québec).** Charlesbourg, près des autoroutes, climatisé, cuisinette. libre jeudi après-midi et vendredi + soirs. Sophie : (418) 622-4838 (jour) ou (418) 686-4867 (soir).

**Au cœur du vieux Saint-Lambert – Grand et chaleureux bureau à sous-louer.** Diverses modalités de location disponibles (bloc horaire, journée, etc.). Boîte vocale : (450) 923-9643.

**Bureau à partager** (clientèle de la grande région de Laval) – Voisins de la future station de métro Concorde, nos deux salles d'entrevue sont situées sur l'étage d'une clinique médicale; ambiance calme, salle d'attente, cuisinette, services en commun, location par blocs de 3 heures 30 min (10 \$ à 20 \$). Paule Mongeau : (514) 247-3127.

**Bureau à sous-louer – Vieux Boucherville.** Jeudi et vendredi, en tout ou en partie, beau, chaleureux, climatisé, salle d'attente partagée, stationnement gratuit. (450) 655-9103.

**Bureau à louer à Québec.** 1 100 pi<sup>2</sup>. Maison ancestrale dans quartier historique du Trait carré (Charlesbourg). Tranquillité, cachet, stationnement. (418) 623-1970.

**Bureau à louer, centre de Montréal.** Spacieux, chauffé, climatisé, insonorisé, meublé. Quartier recherché, à proximité de tout. Temps partiel ou blocs horaires. Tél. : (514) 364-6696.

**Bureau à louer – Verdun.** Charmant, meublé, près du métro, insonorisé, édifice professionnel, salle d'attente, possibilité de références. Disponibilités le soir. Pour information : (514) 246-7609.

— À VENDRE —

**À vendre : L'Échelle de mémoire pour enfants (CMS),** version francophone avec Scoring Assistant (normes américaines). Contacter Marc Bibeau au (819) 643-2647.

— PSYCHOLOGUES RECHERCHÉS —

**Trois (3) psychologues recherchés,** pratique privée à Lachenaie, clientèle d'adultes ou couples ou enfants, flexibilité d'horaire, clientèle fournie, secteur Hôpital Pierre-Le Gardeur, (450) 657-9292, psychologie@centrelachenaie.ca.

**Recherchons psychologue humaniste** en début de pratique privée. Disponible minimum 5 heures/semaine surtout en soirée. Envoyer CV avant 14 juillet : lequilibre@hotmail.com.

**Nous sommes une équipe de psychologues,** située à Saint-Eustache, qui recherche deux autres psychologues, dont un pour une clientèle enfant-adolescent et l'autre pour une clientèle adulte. Si vous êtes intéressés à vous joindre à nous, communiquez avec M<sup>me</sup> Sophie Jodoin au (450) 974-2685, boîte vocale 3.

**Psychologue-Montreal.ca** recherche des collaborateurs. Possibilité de références. Formation et supervision disponibles. Bureaux à louer, blocs, journée dans un environnement agréable et rénové. Contacter André Surprenant (514) 892-4052.

**La Clinique des troubles alimentaires BACA** recherche un(e) psychologue clinicien(ne) disponible 3 jours/semaine, un(e) psychologue pour enfants contractuel(le), ainsi qu'un médecin de famille pour se joindre à notre équipe. Pour information supplémentaire, veuillez consulter notre site Internet au : [www.Clinique-BACA.com](http://www.Clinique-BACA.com) ou contacter Bibiane Talbot au (514) 522-9023.

**Psychologues cliniciens(nes) recherchés(e)s :** pour exercer en pratique privée, de la psychothérapie à moyen et long terme, au sein d'une Clinique de psychologie en expansion. Clientèle, bureau et coaching professionnel fournis. Statut de travailleur autonome. Envoyer votre CV à M<sup>me</sup> Celia Lillo, psychologue. Télécopieur : (514) 499-1231 ou à [cpcelialillo@bellnet.ca](mailto:cpcelialillo@bellnet.ca).

**Le Centre d'éducation en psychologie (CEP),** situé au 5066, Papineau à Montréal (face à Laurier), est à la recherche de psychologues d'approches différentes pour une clientèle variée (thérapie individuelle adulte et enfant, de couples ou de groupes). La clinique de psychologie, en pleine expansion, est entièrement rénovée, insonorisée et meublée. Pour information : (514) 678-5747.

Le Centre de psychologie Gouin recherche trois psychologues. Pratique principale en évaluation psychologique et expertise. Psychothérapie et activités de consultation en pratique complémentaire. Connaissance des outils projectifs et des tests intellectuels, expérience en clinique infantile ou adolescente serait favorable. Pour plus d'information ou pour postuler, contactez Maryse Pesant au (514) 331-5530 ou par courriel au info@cpgouin.ca.

**Psychologues recherché(e)s (temps partiel)** pour se joindre à l'équipe de COGICOR. Statut de travailleur autonome, clientèle fournie, réunions d'équipe, entraide professionnelle et soutien, clientèle intéressante. Profil recherché : expérience clinique avec enfants (besoin actuel) ou adultes (besoins futurs), approche éclectique, autonomie professionnelle. Renseignements : Denis Houde (514) 255-6541. CV à cogicor@videotron.ca.

**Bureau à louer pour psychologue** désireux travailler dans une clinique multidisciplinaire située dans une école secondaire dans Ahuntsic. Envoyez lettre et CV à emploi@physioextra.ca.

**Recherchons psychologues cliniciens** pour collaborer au Centre d'aide Hochelega (pratique privée). S.v.p. communiquez avec Sylvie Boucher, Ph. D., psychologue, au (514) 481-1379.

**SERVICES OFFERTS**

Je serais intéressé à participer à une étude et faire témoignage en santé mentale. Je connais bien le milieu. Mon courriel : jean926090@videotron.ca.

Obtenez un site Web professionnel de deux pages ainsi qu'une inscription de votre site dans un nouvel annuaire. Obtenez ces deux services pour seulement 50 \$ par année (cette offre est d'une durée limitée). Information : Michel Lebeau, (514) 234-3984; www.annuairedespsychologues.com/info.

**SERVICES DEMANDÉS**

Psychologue qui recherche des références pour sa pratique privée située à l'ouest de l'île. Ses champs d'intérêts sont : épuisement professionnel, anxiété, trouble de personnalité, gestion des crises, problèmes relationnels, adaptation culturelle, problèmes conjugaux et familiaux, etc. Les clients anglophones sont les bienvenus. Un prix modique serait offert pour chaque référence. Pour plus d'information, appelez Iram Ahmad, M. Ps. : (514) 265-5044.



Yves Gros-Louis, psychologue

Depuis 1996, le Centre Psycho-Solutions offre un programme de formation inspiré du modèle d'intervention dit collaborateur en thérapie brève soit la thérapie orientée vers les solutions, la thérapie narrative et l'approche fondée sur les données probantes. Ce modèle se caractérise par sa vision positive et holistique de l'être humain, par sa simplicité et par son efficacité largement reconnue dans tous les milieux d'intervention. Vous pouvez découvrir cette approche par des sessions à la carte, un programme de formation continue ou en organisant une formation dans votre organisme !

**PROGRAMMATION 2006 - 2007**

**ACTIVITÉS DE FORMATION À LA CARTE**

**Thérapie orientée vers les solutions formation de base (2 jours)**

- Québec : 20 et 21 octobre 2006
- Québec : 16 et 17 février 2007
- Montréal : 27 et 28 octobre 2006

**Thérapie orientée vers les solutions formation avancée (1 jour)**

- Québec : 29 septembre 2006
- Montréal : 6 octobre 2006

**Approche fondée sur les données probantes axée sur le changement (1 jour)**

- Québec : 24 novembre 2006
- Montréal : 1 décembre 2006

**Approches collaboratrices modèle intégré (2 jours)**

- Québec : 23 et 24 février 2007
- Montréal : 2 et 3 mars 2007

**TARIF** (taxes incluses) : activité de 2 jours : 260 \$ si 14 jours à l'avance / 300 \$ régulier  
activité de 1 jour : 150 \$ si 14 jours à l'avance / 180 \$ régulier

**FORMATION CONTINUE**

**Programme de deux ans regroupant 3 jours de formation théorique et 5 jours de supervision par année.**

- Québec : début en octobre 2006
- Montréal : début en octobre 2006

**TARIF** (taxes incluses) : Huit jours pour 800 \$ si 14 jours à l'avance / 875 \$ régulier

**FORMATION AUX ORGANISMES**

Agréé par Emploi-Québec, le Centre répond à toute demande de formation faite par des organismes. Le Centre offre l'une ou l'autre des sessions décrites ci-dessus ou propose un programme sur mesure pour l'établissement.

**Inscription ou information :  
(418) 843-2970**

**www.psychosolutions.qc.ca**  
centre@psychosolutions.qc.ca



**415, Chef Maurice-Sébastien Wendake (Québec) G0A 4V0**

## La recherche le dit...

Par **Cynthia Turcotte, M. Ps.**  
et **Julie Vadeboncoeur, Ph. D.**

### Quand je vais au marché, je mets dans mon petit panier...

Cet été, lorsque vous irez à l'épicerie et que vous achèterez de la bière ou du vin en vue d'une soirée entre amis, vous serez probablement dans des dispositions toutes particulières. C'est ainsi que si vous achetez du vin, vous préférerez vous procurer aussi des olives, des fruits, des légumes, de la volaille, des viandes, du fromage faible en matières grasses, du lait frais et pourquoi pas de l'huile d'olive! Si vous vous sentez attiré par une bonne bière froide, vous l'accompagnerez sûrement de viandes froides, de porc, de saucisses ou d'agneau avec un peu de beurre ou de margarine, ainsi que par des à-côtés comme des croustilles, des sucreries et des liqueurs douces. C'est justement ce que nous apprend une étude récente réalisée à partir de la facture d'épicerie des clients dans les supermarchés du Danemark et appuyée par des études nord-américaines. En effet, les acheteurs de vin se procurent davantage d'aliments santé que les acheteurs de bière. Surveillez

ce que vous mettez dans votre panier et vous verrez! En outre, pour comprendre les effets bénéfiques du vin, il faut savoir qu'il est consommé souvent en petites quantités durant un repas santé alors que boire de la bière ou tout autre spiritueux se fait souvent hors des heures de repas. De plus, les personnes qui achètent du vin ont souvent un niveau de scolarité plus élevé, un meilleur fonctionnement au plan psychologique et un plus important sentiment de bien-être, ce qui contribuerait à l'établissement d'habitudes de vie plus saines.

Johansen, D., Friis, K., Skovenborg, E. et Grønbaek, M. (2006). « Food buying habits of people who buy wine or beer : cross sectional study ». *BMJ*, 332 (7540), p. 519-522.

### Le bungee de l'humour

Vous vous demandez comment faire de l'humour extrême? Voici quelques conseils. Tout d'abord, choisissez une personne que vous connaissez peu et glissez dans la conversation une remarque sur elle, une taquinerie qui vise par exemple ses cheveux en bataille. Qu'arrivera-t-il? Il y a de fortes chances que cela soit interprété comme une insulte. De plus, tournez-vous en dérision, c'est-à-dire faites une blague en vous prenant vous-même pour cible. Si une personne vous demande : « Que faites-vous dans la vie? » Répondez : « Eh bien, il s'avère que je sors tout juste de prison! » Que se passera-t-il? Toutes les probabilités

nous indiquent que vous aurez l'air de vous être confessé. Tout en sentant un certain malaise (la personne ne riant vraisemblablement pas!), observez subtilement les conversations autour de vous. La composition du groupe dans lequel vous vous trouvez (juste des hommes, juste des femmes ou mixte) ainsi que le sexe du blagueur auront une influence importante sur le type de blagues qui seront mises de l'avant. Plus exactement, les hommes se taquineront les uns les autres davantage entre eux que dans les groupes mixtes. Les femmes, quant à elles, le feront plus dans les groupes mixtes (en taquinant les hommes!) qu'entre femmes. Inversement, les femmes feront plus de remarques sur elles-mêmes dans les groupes de femmes alors que les hommes y auront recours de façon plus marquée dans les groupes mixtes (ils répondent par des remarques sur eux-mêmes aux taquineries des femmes!). En d'autres termes, un phénomène d'adaptation des styles d'humour extrême se produit afin d'éviter d'être mal interprétés. Suivez l'exemple et faites le saut en toute sécurité dans l'humour risqué!

Lampert, M. D., et Ervin-Tripp, S. M. (2006). « Risky laughter : Teasing and self-directed joking among male and female friends ». *Journal of Pragmatics*, 38, p. 51-72.

### Rêver d'un amour de vacances, ça protège!

Lors de la préparation d'un voyage, s'entremêlent souvent considérations pratiques et fantasmes à propos de ce qui se passera à l'étranger. Certains espèrent y découvrir l'amour ou, du moins, y faire la rencontre d'une personne avec qui l'aventure d'un été sera possible... À ce propos, une étude parue en 2006 a voulu mettre en lien les attentes qu'entretiennent les femmes au sujet de la sexualité durant les voyages, le type de compagnons de voyage qu'elles privilégient (en solo, avec une amie ou en groupe) et les comportements qu'elles adoptent. En les questionnant, les chercheurs ont découvert que les femmes qui voyagent seules ou accompagnées d'une amie et celles qui anticipent avoir une relation sexuelle durant leurs vacances sont plus susceptibles de vivre effectivement un amour de vacances. De plus, de façon plus probable, elles se

seront procuré des condoms et auront pris l'initiative de l'utilisation du condom avec leur partenaire sexuel. Ce sont donc les femmes qui ne s'attendaient pas à vivre une aventure de voyage qui sont plus à risque de ne pas se protéger des infections transmissibles sexuellement. Comme quoi, même dans leurs fantasmes, les femmes sont prévoyantes! Au duo bikini et brosse à dents s'ajoute maintenant la boîte de condoms!

Ragsdale, K., Difranceisco, W., et Pinkertin, S. (2006). « Where the boys are : Sexual expectations and behaviour among young women on holiday ». *Culture, Health & Sexuality*, 8 (2), p. 85-98.

### Des ordinateurs qui entendent à rire!

Pour qui passe ses grandes journées devant l'ordinateur, il peut être doux de blaguer avec son fidèle compagnon électronique! Rêvant d'une relation plus intime avec cette machine (ou pour d'autres raisons moins affectives telles que l'intention d'améliorer la qualité des moments de procrastination...), des chercheurs se sont intéressés à enseigner le sens de l'humour aux ordinateurs. En effet, ils se sont appliqués à leur faire reconnaître la présence d'humour dans des textes, et ce, en utilisant des techniques de classification automatique. Leur étude montre que l'ordinateur peut distinguer correctement les phrases humoristiques des autres phrases, telles que des proverbes, en se basant tant sur la forme que sur le contenu. Les types d'humour les plus difficiles à identifier impliquent de l'ironie (« *Did anyone see my lost carrier?* ») ou le sens commun (« *I like kids, but I don't think I could eat a whole one* »). Au lieu d'angoisser en attendant l'inspiration face à la page blanche, investissons donc temps et énergie à faire pratiquer notre ordinateur afin de lui apprendre à apprécier toutes les joies des bonnes blagues.

Mihalcea, R., et Rada, C. S. (2006). « Learning to laugh (automatically) : Computational models for humor recognition ». *Computational Intelligence*, 22 (2), p. 126-142.

*Cynthia Turcotte est psychologue à la clinique de développement du CARL-CSSS et est candidate au doctorat en psychologie de l'Université de Montréal.*

*Julie Vadeboncoeur est psychologue en oncologie à l'Hôpital Charles-Lemoyne.*

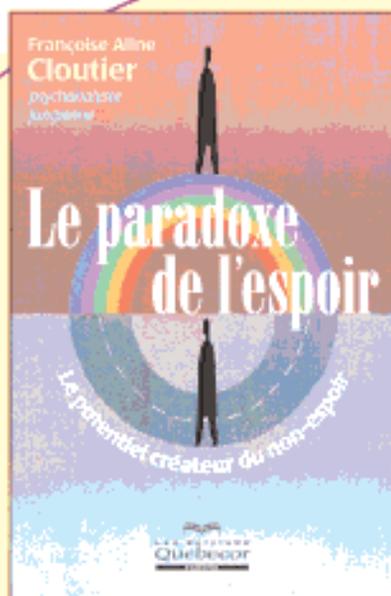
## En bref

### Animation auprès des enfants atteints de cancer

Leucan, l'Association pour les enfants atteints de cancer, recherche des bénévoles pour offrir un soutien téléphonique et une écoute attentive à des parents endeuillés et pour animer des groupes d'adultes, d'adolescents et d'enfants, en suivi de deuil. Les bénévoles doivent faire preuve d'ouverture, de jugement, de sensibilité et d'intégrité et être disponibles environ trois heures par semaine. Pour information, contacter Marielle Godin au (514) 731-3696, p. 212 ou à marielleg@leucan.qc.ca

leucan 

# VIENT DE PARAÎTRE



## Le potentiel créateur du non-espoir

« Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir », dit un dicton populaire. Mais qu'arrive-t-il lorsque nos espoirs ne se matérialisent pas ? lorsque nos attentes deviennent des illusions déçues ? lorsque le doute l'emporte sur la confiance ? Il s'agit certes d'un espace de souffrance, mais c'est aussi un état qui ouvre la voie à un cheminement en profondeur et qui offre des occasions de croissance, de changement, de guérison et de transformation.

L'auteure a étudié en profondeur les états d'âme propres à la dépression et aux autres formes de souffrance psychologique. Elle a défini un état qui se situe entre l'espoir et le désespoir, qu'elle nomme le non-espoir. L'exploration de ce nouvel espace lui a permis de mieux comprendre plusieurs problèmes d'ordre psychologique et de trouver des réponses à ce qui semblait chaotique et dépourvu de sens.

## L'infidélité n'est pas banale



Yves Dalpé, Ph. D.  
psychologue

## Éclairer les gens qui traversent une crise conjugale en raison de l'infidélité

Yves Dalpé explore, à travers de nombreux exemples puisés dans son expérience de psychologue, ce continent noir et secret de l'intime et de la passion, du désir et de la jalousie. Il tente de répondre aux questions cruciales que suscite toute relation amoureuse : le fait de vivre en couple est-il synonyme d'exclusivité sexuelle ? l'amour est-il toujours monogame ? l'engagement est-il nécessairement synonyme d'aliénation ? Il en ressort une vision dynamique et inédite, loin des préjugés et de la culpabilité, mettant l'accent sur la liberté, l'attachement, le partage et la quête de soi.

Le but de cet ouvrage est d'explorer l'univers complexe de l'infidélité afin d'éclairer les gens qui traversent une crise conjugale en raison de l'infidélité, ainsi que les professionnels de la relation d'aide.

**Pour en savoir plus :**  
[www.quebecoreditions.com](http://www.quebecoreditions.com)

En vente dans les librairies  
au Canada, en France, en Belgique  
et en Suisse

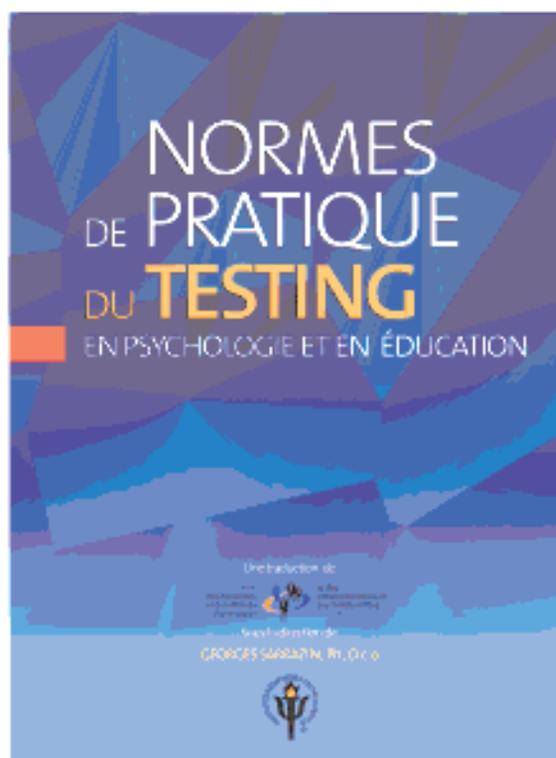
  
LES ÉDITIONS  
**Québecor**  
© QUÉBECOR MEDIA

7, chemin Bates, Outremont (Québec) H2V 4V7  
Téléphone : 514-270-1746

Pour en savoir plus : [www.quebecoreditions.com](http://www.quebecoreditions.com)  
Courriel : [simard.jacques@quebecoreditions.com](mailto:simard.jacques@quebecoreditions.com)

# Normes de pratique du testing

## en psychologie et en éducation



Version française de:

*Standards for Educational and Psychological Testing*  
de l'American Psychological Association (APA)

**par l'Ordre des conseillers et conseillères  
d'orientation et des psychoéducateurs et  
psychoéducatrices du Québec (OCCOPPO)**

Toutes les personnes ayant à sélectionner, administrer, corriger et interpréter des tests psychologiques, dans quelque milieu que ce soit, trouveraient de grands avantages à se familiariser avec ces normes.

Conception, documentation, validité, fidélité, normalisation, administration, dépouillement, interprétation, révision, évaluation dans des milieux linguistiques différents, responsabilités des utilisateurs de tests, protection des droits d'auteurs sur les tests, autant de sujets traités dans cette publication magistrale.

**ISBN : 2-89109-166-3**

**Numéro de catalogue: 6162-91663 244 pages**

## Du nouveau pour 2006

Nous avons ajouté plus de 250 tests en anglais à notre catalogue 2006.

Veuillez communiquer avec un de nos représentants pour obtenir votre copie de nos catalogues anglais et français sur disque compact. Les nouveautés françaises seront disponibles bientôt.

Nos catalogues sont aussi disponibles sur notre site Web.



### **INSTITUT DE RECHERCHES PSYCHOLOGIQUES**

34, rue Fleury Ouest, Montréal (QC) H3L 1S9

Téléphone : 514 382-3000 & 1 800 363-7800

Télécopie : 514 382-3007 & 1 888 382-3007

Adresse électronique : [info@i-r-p.ca](mailto:info@i-r-p.ca)

Site Web : <http://www.i-r-p.ca>